

# ENSEMBLE, SAUVONS MUMIA

*Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal*

## COME BACK

sur un

## MEETING UNITAIRE

qui a rassemblé 600 personnes

à la Bourse du Travail de Paris

le 10 décembre 1999

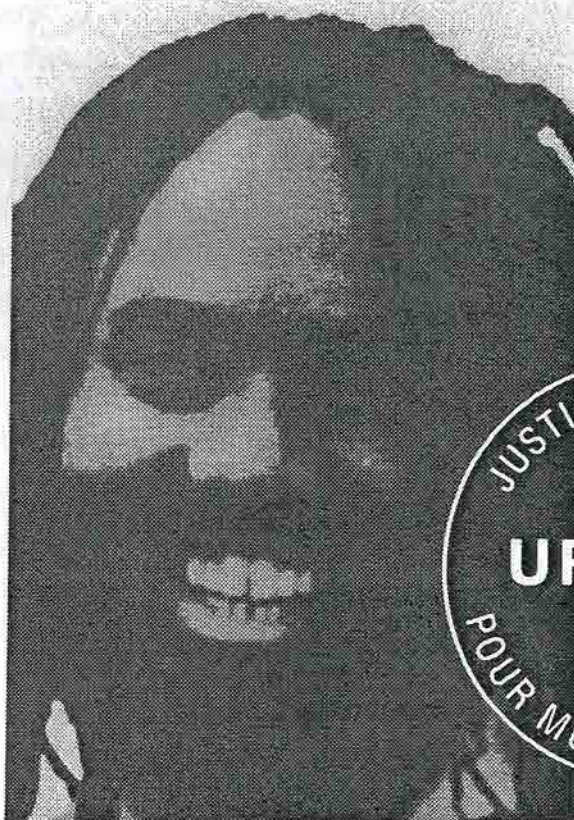
pour exiger

## VIE SAUVE,

## JUSTICE & LIBERTE

pour

## MUMIA ABU-JAMAL



COSIMAPP (\*)  
ACTIT  
AFRICA  
Afrique n° 1  
Alternative Libertaire  
ARDHIS  
Cercle Frantz Fanon  
CNRL  
Collectif Artistes  
Collectif International  
Panafricain de soutien  
à Mumia Abu-Jamal  
Comité de soutien  
à Léonard Peltier  
Comité Rosenberg  
Confédération CGT  
Conscience Noire  
Coordination Nationale  
des Sans Papiers  
CSIA  
Ecole Emancipée  
FEN  
FETAF  
FPP  
France Libertés  
FSU  
Gauche Révolutionnaire  
la Commune  
Iles & Solidarité  
JCR  
JRE  
Just Justice Tours & Clermont  
L'ORNITHO  
Les Alternatifs  
Les Amis de la Commune  
de Paris  
Les Verts  
Ligue Communiste  
Révolutionnaire  
Ligue des Droits de l'Homme  
Lutte Ouvrière  
MAKI  
MIB  
MJCF  
MRAP  
Parti Communiste Français  
Ras l'Front  
SNESup  
Socialisme par en bas  
SOS Racisme  
SUD Culture  
SUD Education  
SUD PTT  
Syndicat de la Magistrature  
Syndicat journalistes SNJ/CGT  
UD/CGT Paris  
UNEF  
UNEF-ID

(\*) Comité de Soutien International  
à Mumia Abu-Jamal  
et aux Prisonniers Politiques  
aux Etats-Unis

Pour tout contact TEL 01 53 99 99 FAX 01 40 40 90 98



# MESSAGE de MUMIA au Collectif unitaire national de soutien

27.1.2000  
(elle gelée!)

MES FRÈRES, MES SOEURS ET MES AMIS  
CANA. MOVE! A BAS LE SYSTÈME!

MES REMERCIEMENTS POUR VOTRE SOUTIEN  
DE MOI ET NOTRE MOUVEMENT

ICI EST LES EXPRESSIONS DE SOLIDARITÉ  
AVEC LA LUTTE POUR VIE -- MERCI POUR TOUT!

WE ARE GROWING, DAY BY DAY, HOUR BY HOUR!  
THE UPCOMING STRUGGLE WILL NOT BE AN  
EASY ONE - BUT IT IS A NECESSARY ONE!

WHAT DOES IT MEAN TO SPEAK OF THE CULTURE  
OF DEATH THAT REIGNS IN AMERICA? Consider:  
THE U.S.A. HAS THE HIGHEST JUVENILE POPULATION  
ON DEATH ROW THAN ANY NATION ON EARTH. THE  
U.S. HAS ALSO EXECUTED THE LARGEST NUMBER  
OF JUVENILE OFFENDERS. IN JANUARY alone  
the state of TEXAS GOT READY TO KILL 5  
YOUNG MEN WHO WERE UNDER 18 YEARS OF AGE  
AT THE TIME THEY WERE SHACKLED AND SHUTTERED  
TO DEATH ROW! (WHY do you think the U.S.  
that great purveyor of 'human rights', still  
REFUSES TO RATIFY THE U.N. CONVENTION ON THE  
RIGHTS OF THE CHILD'S ARTICLE 37 (2)?  
I INVITE ALL OF YOU TO READ THESE ARTICLES,  
AND TO PASS THE WORD, THE SPIRIT OF LIFE,  
and of FREEDOM on!

MERCI, for all of the contributors. This volume  
CANA MOVE

Mes frères, mes soeurs et mes amis,  
En avant! A bas le système!  
Mes remerciements pour  
votre soutien et votre mouvement,  
pour les expressions de solidarité  
avec la lutte pour la vie...  
Merci pour tout!  
Nous sommes de plus en plus nombreux,  
jour après jour, heure après heure!  
La lutte à venir ne sera pas facile,  
mais c'est une lutte nécessaire!  
Qu'est-ce que cela implique?  
De parler de la culture de mort  
qui règne aux États-Unis.  
Voyez: de tous les pays du monde,  
les U.S.A. ont le plus grand nombre  
de jeunes en attente  
dans les couloirs de la mort.  
Les U.S.A. sont aussi  
ceux qui ont exécuté  
le plus grand nombre  
de jeunes condamnés.

En janvier, le seul état du Texas était prêt à tuer cinq jeunes de moins de dix-huit ans.  
Ils ont été mis aux fers et envoyés dans le couloir de la mort.  
Pourquoi pensez-vous que les U.S.A., ce grand défenseur des droits de l'homme,  
refuse encore de ratifier l'article 37  
de la Convention des Nations Unies des droits de l'enfant?  
Je vous invite à lire ces articles  
et à faire circuler ces paroles, cet esprit de vie et de liberté!  
Merci pour tous les textes de cette brochure!  
En avant!

27 janvier 2000



## VIE SAUVE, LIBERTÉ ET JUSTICE POUR MUMIA ABU-JAMAL

*Le gouverneur de Pennsylvanie, qui a fait de la peine de mort son programme, a signé en octobre dernier le deuxième mandat d'exécution de Mumia Abu-Jamal, fixant son assassinat légal au 2 décembre 1999. Interjetant appel, les avocats de Mumia ont obtenu le report de l'abominable sentence "à une date ultérieure".*

*Mumia Abu-Jamal, journaliste noir américain militant, "la voix des sans voix", clame son innocence depuis 18 ans dans le couloir de la mort. Ancien responsable à l'information du Parti des panthères noires à Philadelphie, dénonciateur inlassable du racisme institutionnel et des violences policières contre les opprimés, Mumia Abu-Jamal a été victime d'une machination du FBI.*

*"Jugé" responsable du meurtre d'un policier blanc, il a été condamné à mort en 1982 à l'issue d'un procès truqué: intimidations policières contre les témoins, interdiction d'assurer sa propre défense, sélection du jury selon des critères racistes, juge appartenant au même syndicat d'extrême-droite que le policier décédé... Depuis, tous les témoins à charge ont révélé qu'ils avaient menti et les preuves de son innocence n'ont cessé de s'accumuler.*

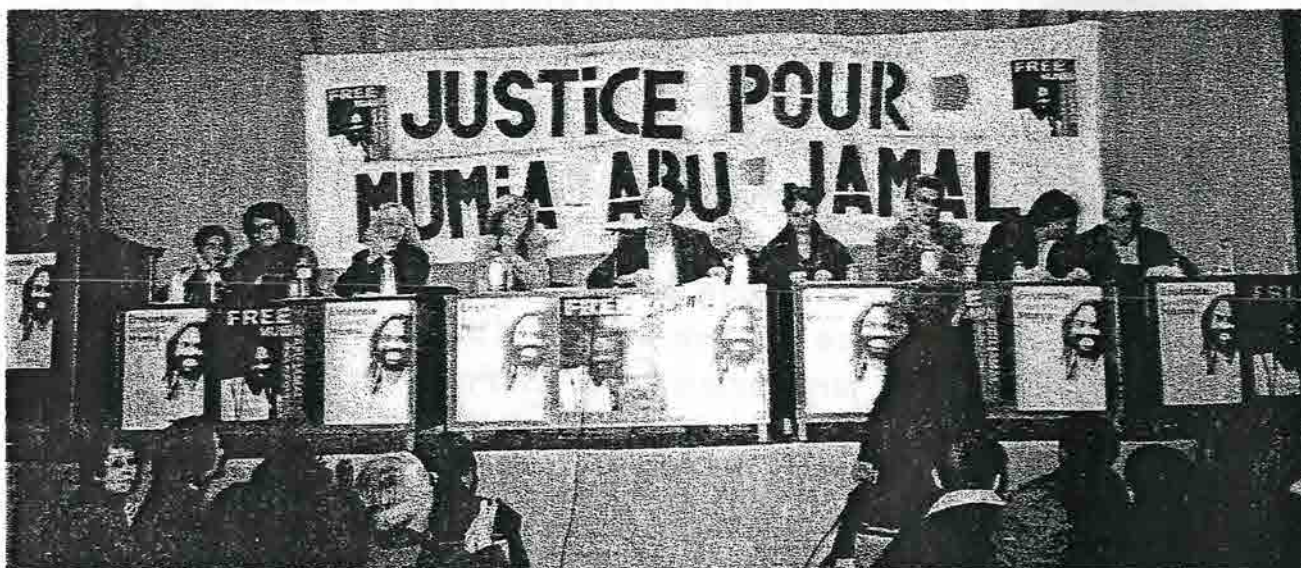
*En 1995, déjà, la mobilisation dans le monde entier avait forcé le juge à reporter l'exécution. Ces derniers mois, la solidarité internationale en faveur de Mumia Abu-Jamal s'est amplifiée. En témoignent en France les rassemblements hebdomadaires devant le Consulat américain à Paris, la marche du 25 septembre réunissant plus de 2000 personnes dans la capitale, les manifestations du 23 octobre qui se sont déroulées dans une dizaine de villes (4000 manifestants à Paris) et le meeting du 10 décembre rassemblant plus de 500 personnes à la Bourse du Travail de Paris.*

**L'ordre d'assassinat du Gouverneur Ridge, reporté mais pas annulé, appelle une riposte plus grande encore pour qu'il ne soit pas attenté à la vie de Mumia, qu'il recouvre la liberté et qu'enfin justice lui soit rendue par un procès équitable. Ce sont les objectifs des organisations rassemblées dans le Comité Unitaire de Soutien à Mumia Abu-Jamal.**

Janvier 2000



Les textes présentés ici, et qui sont ceux des interventions faites au meeting de ce 10 décembre 1999 (51ème anniversaire des Droits de l'homme), sont dédiés à tous ceux qui n'ont pas pu s'y rendre et souhaitent en prendre connaissance, ou encore à ceux qui, y étant venus, souhaitent les relire et les conserver comme de précieux témoignages de la SOLIDARITÉ qui s'accroît autour de Mumia ABU-JAMAL, de la RÉVOLTE que génère toute preuve de discrimination raciale exercée par un État ou un individu, et bien sûr de la COLÈRE qu'inspire toute condamnation à mort de par le monde.



Le meeting s'est ouvert par la projection\* de "Fight to win", film de Grégory Gallmann sur la marche du 24 avril 1999 à Philadelphie.

\* avec le concours d' "Avenir vivable". Merci à Michaël Hoare.

**Interventions:**

Julia Wright	COSIMAPP	01 45 79 88 44
Ramona Africa	MOVE	
Huguette Cordelier	SUD Éducation	01 43 56 98 28
Didier Claude-Rhode	Les VERTS	01 43 55 10 01
Aline Pailler		
Nicole Borvo	PCF	01 40 40 13 77
Henri Leclerc	LDH	01 44 08 87 29
Paloma Lluangi	Collectif Barcelone	
Alain Guinot	CGT	01 48 18 81 27
Christian Piquet	LCR	01 48 70 42 20
Céline Vaquer-Nos	pour Léonard Peltier	01 43 73 05 80
Chantal Cauquil	LO	bp 233 - 75865 Paris cedex 18
Mouloud Aounit	MRAP	01 53 38 99 99
Ben Livier	Socialisme par en Bas	

**Messages:**

Danielle Mitterand	France Libertés	01 53 25 10 40
Ben	plasticien	

**Texte:**

"Une cage pour Noël"	Mumia Abu-Jamal
----------------------	-----------------



Nous sommes réunis ce soir pour poser les bonnes questions qui nous aideront à libérer Mumia. Ne sommes-nous pas, malgré un regain de mobilisation et un deuxième report d'exécution, loin du compte? Près d'un siècle après Sacco et Vanzetti, un demi-siècle après les Rosenberg, disposons-nous de moyens de mobilisation que nos parents et grands-parents n'avaient pas? Contrôlons-nous entièrement ces moyens de mobilisation-là? Et puis, analysons-nous assez ces victoires qui se nomment Alfred Dreyfus ici, Angela Davis et Geronimo Pratt -lui aussi Black Panther- aux États-Unis? Les stratégies diverses et riches qui ont abouti à leur libération peuvent-elles nous aider aujourd'hui pour Mumia? Sommes-nous prêts à assumer le prix de ces stratégies-là?

Je rentre de trois universités, à Lyon, Caen et Rouen, des facs où les étudiants posent de bonnes questions. Cette recherche de la vérité qui fait l'objet de leurs maîtrises est aussi le sujet de leurs actions.

Aux questions de plus en plus pressantes de la jeunesse, des étudiants, des lycéens, je réponds par un témoignage, celui de ma génération, de la génération des SANS-VÉRITÉ. Nous sommes les SANS-VÉRITÉ parce que nous sommes les enfants politiques des assassinats non élucidés de Malcom X et de Martin Luther

King et de tant d'autres. Nous avons été nourris de l'absence de vérité autour de ces assassinats-là. Nous, les SANS-VÉRITÉ, les enfants de Martin Luther King, de Richard Wright et de tant d'autres, nous sommes aux côtés des SANS VOIX -ceux qu'on empêche de témoigner- dans la lutte pour sauver celui qui porte nos voix, Mumia Abu-Jamal. Mumia ne nous montre-t-il pas que, plus que les balles et les bombes, la vérité est notre arme? Mumia a trempé sa plume dans l'encre de cette vérité-là pour nous dire que, comme lui, il faut témoigner coûte que coûte.

Aux États-Unis, un condamné à mort sur sept est innocent: en témoigner coûte que coûte, trouver les mots pour dire la barbarie des couloirs de la mort. Témoigner quelqu'en soit le prix, dire les secrets de cette mondialisation qui délocalise dans les prisons. Témoigner... et dénoncer. Le Département d'État Américain vient d'inventer une nouvelle contre-vérité, une nouvelle accusation contre Mumia que ni le Ministère Public, ni les juges, ni les témoins à charge pourtant subornés à souhait, ni l'Ordre fraternel de la Police, ni la presse à sensation, n'ont pensé à inventer: Mumia blessé à mort, baignant dans son sang, inconscient, aurait tenté de tirer sur les agents de police qui venaient l'arrêter!

Alors que le juge fédéral, qui étudie en ce moment-même la requête de



Mumia, a fait savoir qu'il ne souhaitait pas prendre connaissance des pétitions dans un souci de "sérénité", cette allégation de dernière minute, sous forme d'un memorandum mis en circulation par les ambassades américaines, révèle aux yeux de tous la collusion entre le pouvoir politique et les instances judiciaires.

Il s'agit donc d'en témoigner, tout comme les textes écrits par Mumia témoignent, au seuil de la mort, des connivences policières avec ces mêmes instances juridiques.

Grâce à la présence parmi nous, ce soir, de Ramona Africa, porte-parole de MOVE, nous sommes ramenés aux détails tragiques et non élucidés de la militarisation secrète de la police de Philadelphie qui fut responsable le 13 mai 1985 de l'utilisation d'une bombe de type militaire lâchée sur les maisons où vivait MOVE, un groupe défendu par les reportages radio de Mumia Abu-Jamal jusqu'à son arrestation quatre années avant.

Alors, oui, Ramona est un témoin à haute voix de ces vérités dont les autorités américaines nous privent. Alors, oui, c'est une chose rare et difficile que d'être témoin. Seule survivante adulte de l'incendie meurtrier allumé par cette bombe, Ramona en porte les cicatrices et la rage de faire connaître la vérité.

Ayant émergé des maisons en flammes, un enfant dans les bras -le seul qui survécut- elle fut immédiatement arrêtée et incarcérée. Pourquoi? **PARCE QU'ELLE POUVAIT TÉMOIGNER DES FAITS DE CETTE NUIT-LÀ ET QU'IL FALLAIT L'EN EMPÊCHER.**

Mais, des années plus tard, elle a témoigné coûte que coûte et elle a gagné son procès contre la municipalité de Philadelphie.

Alors, oui, posons les bonnes questions: inquiétons-nous de ces témoins qui peuvent sauver Mumia parce qu'ils disent haut et fort aujourd'hui qu'ils ont été subornés par cette même police, parce qu'ils avouent aujourd'hui avoir fait des faux témoignages pour ne pas payer le prix qu'a payé Ramona, mais qui, au bout de 18 ans, forts de l'opinion internationale et à l'exemple de Ramona, veulent dire, enfin, la vérité sur ce qu'ils avaient vu le 9 décembre 1981: un troisième homme que la police a laissé s'enfuir.

Or, en ce moment-même, un juge fédéral doit justement décider si oui ou non ces témoins-là seront entendus. S'il leur refusait le droit de témoigner, ils devront se taire à jamais. Et une revision de procès accordée **SANS CES TÉMOINS-LÀ, SANS VÉRITÉ,** serait **UNE COQUILLE VIDE.**

Alors, mobilisons-nous, allons vers une **MOBILISATION MASSIVE, UNITAIRE ET NATIONALE** pour protéger ces témoins-là, pour que -comme Ramona- ils puissent nous restituer la vérité, pour que Mumia puisse témoigner enfin à leurs côtés, en pleine lumière, sans représailles!

**FREE MUMIA!**  
**FREE THE TRUTH!**  
**LIBÉRONS MUMIA!**  
**LIBÉRONS LA VÉRITÉ!**



## ON' A MOVE! EN AVANT!

Mumia transmet de tout son coeur et de toutes ses forces ses salutations révolutionnaires à chacun et chacune d'entre vous.

Il garde force et courage. Nous sommes à un tournant crucial en ce qui le concerne et sa situation est plus critique que jamais: il en est au stade ultime de ses appels et l'Ordre fraternel de la Police a intensifié la campagne pour son exécution. L'OFFP a ouvert un nouveau site internet ([www.mumia.com](http://www.mumia.com)) alors qu'ils ont déjà un site ([www.justice.for daniel faulkner](http://www.justice.for daniel faulkner)). Ils ont délibérément créé ce deuxième site à des fins d'intoxication en proposant des mensonges sur le dossier de Mumia aux nouveaux-venus qui cherchent à s'informer auprès d'un site apparemment en faveur de Mumia alors qu'en réalité ils sont tombés sur un site ouvert par la police à des fins de désinformation.

L'OFFP a également décidé de cibler les personnalités connues qui soutiennent Mumia. C'est ainsi qu'ils oeuvrent à annuler des concerts en refusant d'y assurer la sécurité alors qu'ils sont payés pour le faire. La cible la plus récente de

leur vindicte fut RAGE AGAINST THE MACHINE lors de leurs concerts à Philadelphie et ailleurs.

Et quand des syndicats à Vienne, en Autriche, ont organisé des initiatives en faveur de Mumia, le Département d'État Américain a adressé au gouvernement d'Autriche une lettre truffée de mensonges afin d'endiguer la mobilisation croissante pour Mumia, surtout celle qui, à l'extérieur des États-Unis, soutient sa requête en appel.

Juridiquement parlant, Mumia en est à la Cour de District des É.U., à savoir la première étape du système juridique fédéral. Sa requête est entre les mains du Juge W. H. Yohn. Le Juge Yohn doit décider s'il auditionnera ou non les témoins et se prononcer pour ou contre une révision du procès. Il ne s'agit pas de phantasmer que nous avons un ami en la personne du juge Yohn. Il est allé jusqu'à refuser de signer un report d'exécution quand le pourvoi de Mumia est arrivé jusqu'à lui et il n'a accordé un sursis que quand il y a été contraint par des courriers et des appels téléphoniques du monde entier.



Nous, le peuple, nous avons sauvé la vie de Mumia à deux reprises lors des deux mandats d'exécution signés contre lui et c'est là une attestation du pouvoir du peuple. Mais nous devons aller plus loin, nous devons maintenir la pression et l'intensifier jusqu'à ce que Mumia soit libre de rentrer chez lui, là où il a le droit de vivre.

La vie de Mumia n'est pas entre les mains du juge Yohn ou du procureur. La vie de Mumia est entre nos mains, entre les mains du peuple. Nous avons le pouvoir de libérer Mumia Abu-Jamal à condition de comprendre que cette cause ne s'arrête pas avec lui et qu'elle dépasse de loin le cas individuel de Mumia.

C'est un combat pour la justice, c'est un combat pour la libération du joug d'un système esclavagiste.

Nous pouvons y arriver, nous accomplirons cette tâche et le peuple que nous sommes vaincra!!!

La prochaine fois que vous aurez des nouvelles de Mumia Abu-Jamal, ce sera peut-être de la bouche de Mumia lui-même.

Gardez force et courage, restez fidèle au principe de la justice et de votre bon droit et ne cédez jamais à la corruption pourrie de ce système.

Vive Mumia!

Vive les 9 prisonniers politiques de MOVE!

Vive Léonard Peltier!

Vive tous les combattants de la liberté!

Vive l'esprit de la résistance!

Vive John Africa!

Vive la révolution!

A bas cette ordure de système!!!

ON'A MOVE!

(traduction COSIMAPP)





Cet homme, Mumia Abu-Jamal,  
nous ne l'avons jamais vu.  
Pourtant, nous le connaissons.  
Depuis des années.

Nous avons lu ses écrits. Nous avons  
signé et fait signer des pétitions, collé  
des affiches, organisé des débats, des  
réunions.

Nous avons marché et manifesté pour  
lui. Nous avons mobilisé. Nous le  
connaissons et il nous est cher.

Parce que nous connaissons son  
histoire, parce qu'il fut, comme le dit  
Julia,

"...le journaliste qui ne dit que  
ce qu'il voit: les brutalités policières  
quotidiennes dans le ghetto de  
Philadelphie, la corruption de la  
police.."

parce qu'il fut -et reste- la voix des  
sans-voix, obstinée, pugnace,  
la voix des opprimés, des humiliés, des  
offensés,  
la voix d'un homme à abattre.

Sur l'injustice qui lui est faite,  
les dérives de la justice pénale  
américaine,  
tout a été dit: justice raciste, procès  
truqué, témoins manipulés,  
pressions de l'extrême-droite...  
on n'y revient pas-

Voilà pourquoi nous n'acceptons pas  
qu'on assassine Mumia.

Cet homme qui,  
depuis 18 ans de prison,  
de tortures morales et physiques,  
n'a cessé de clamer son innocence,  
qui ne demande pas la grâce,  
mais l'équité, donc un nouveau procès,

cet homme symbolise,  
au delà de sa personne propre,  
la dignité inhérente à chaque existence  
humaine et la résistance au racisme,  
à l'injustice et à l'oppression.

En ce 10 décembre 1999,  
jour anniversaire de la déclaration  
universelle des droits de l'homme  
nous sommes ici rassemblés, pour  
dire:

"Cet homme ne doit pas mourir.  
Mumia doit vivre, doit vivre libre!"

Nous sommes ici nombreux,  
organisations de défense des droits de  
l'homme, antiracistes,  
organisations politiques, syndicales,  
associations diverses,  
artistes: musiciens, plasticiens, poètes..  
délégations étrangères....

présents, actifs sur le terrain: sur la  
place publique, sur les lieux de travail,  
dans nos journaux...

nombreux et multiples  
-gens et organisations de toutes sortes-  
d'opinions politiques, philosophiques  
différentes, parfois concurrents,  
mais unis, réunis, tous ensemble  
autour de Mumia

par des valeurs communes  
et universelles  
de démocratie, d'antiracisme,  
de justice et de fraternité.

Ainsi, nous affirmons l'aspect collectif  
de notre lutte et donnons l'expression  
la plus large, la plus complète  
de la mobilisation autour de Mumia.

Et n'oublions pas que notre  
engagement contre la mort  
programmée de Mumia est aussi  
contre la peine de mort elle-même.



Alors que la tendance dans le monde est à l'abolition, au moins au moratoire, elle est inverse aux États-Unis, comme en Chine et dans les dictatures intégristes.

La peine de mort est même un argument électoral de poids. Ainsi, le gouverneur Thomas Ridge qui a signé l'ordre d'exécution du 2 décembre, voulait-il "tenir une promesse électorale".

Rappelons: 3565 condamnés attendent leur exécution dans les "couloirs de la mort".

Depuis 1976, année du rétablissement de la peine de mort aux ÉU, 576 exécutions ont eu lieu. On constate une accélération du rythme des exécutions en raison de l'expiration des délais d'appel. Et le record de 1997 (74 exécutions) était déjà battu en octobre 99 (78 exécutions).

Ce meeting doit accroître la mobilisation; il doit influencer sur l'opinion publique française -et cela dépend largement de l'information par les médias dont le silence sur Mumia pose problème: faudra-t-il attendre l'exécution de Mumia Abu-Jamal pour qu'enfin on parle de lui? Il doit aussi appuyer solidairement la mobilisation américaine qui est de plus en plus large, de plus en plus forte peser sur les pouvoirs, français et européens pour qu'ils soient moins timorés, et, en définitive, sur les pouvoirs américains.

Et que les bourreaux et les complices des bourreaux prennent garde: le temps de l'impunité est fini. Témoins les Barbie, Papon et autres Pinochet...

Pour nous, à SUD, il y a cette évidence que le rôle d'un syndicat tel que nous le concevons -au-delà des nécessités premières: la défense des travailleurs face au patronat- est de se retrouver sur le terrain pour défendre les droits essentiels de tous et donc, d'agir avec ceux qui en sont privés.

C'est pourquoi, comme beaucoup ici, nous manifestions il y a peu contre l'OMC, samedi dernier avec les sans-papiers, samedi prochain avec les chômeurs et précaires et aujourd'hui, ici, dans ce lieu symbolique qu'est une Bourse du Travail, pour Mumia Abu-Jamal.

Pour nous ce soutien est totalement légitime puisqu'il se fonde sur les valeurs de l'internationalisme qui honorent l'histoire du mouvement ouvrier.

Ossie Davis, acteur américain, écrivait en 95:

"Nous avons terriblement besoin de Mumia. Dans une époque comme la nôtre, nous ne pouvons nous permettre de perdre une voix comme la sienne sans livrer un combat gigantesque."

Nous voulons Mumia vivant. Et libre!





Chers amis,

De par notre tradition politique, nous les Verts, nous n'avons jamais eu d'atomes crochus ni aucune illusion sur le rêve américain et ce qu'il peut faire subir à beaucoup de peuples sur la planète, et d'abord à ce qu'il a fait endurer au sien, en particulier aux amérindiens, aux noirs et, quotidiennement, à tous les pauvres.

En se limitant ici à la question de la peine de mort, le Parlement Européen dont je suis membre a soulevé deux fois le problème lors de deux résolutions sur la question de la demande d'établissement d'un moratoire **UNIVERSEL** des exécutions capitales. La dernière résolution en novembre avait explicitement mentionné, suite à nos amendements, les cas de Joaquín José Martínez, condamné à mort par la Tribunal de Floride, Larry Robinson et, bien sûr, Mumia Abu-Jamal (trois condamnés aux Etats-Unis). Nous espérons tous que ces résolutions pèseront leur poids. Mais ne nous faisons tout de même pas trop d'illusions sur ces résolutions et ne nous bornons pas à la question de la peine de mort.

Nous vivons ici dans le pays des Droits de l'Homme. Mais les USA aussi s'en réclament...

Et il est vrai que nos deux pays ont pas mal de points communs sur la question. Restons-en à l'intérieur: violences et bavures policières, racisme institutionnalisé, refoulement des sans-papiers, traitement des prisonniers remuants, pour ne citer que quelques exemples. Sur ce dernier point, Mumia a raconté son

expérience. On pourra sans problème faire quelques parallèles avec les agissements du gouvernement français, notamment avec le cas des quatre d'Action directe, quoiqu'on puisse penser par ailleurs de leurs actes.

Donc, aux USA, la grosse différence se fait au niveau de la peine de mort. Je ne suis pas sûr qu'avoir le choix entre la pendaison, l'injection létale, la chaise électrique et le peloton d'exécution soit le signe d'un haut niveau de civilisation. Mais, c'est peut-être cela, le libéralisme!

Un autre point à souligner est la spécificité de la répression qui a conduit Mumia dans le couloir de la mort. Pas d'erreur judiciaire, mais une technique, une pratique FBI du temps d'Edgar J. Hoover qui a survécu à son créateur: le COINTELPRO (Counter Intelligence Project) a utilisé tous les moyens les plus vicieux, les plus sanglants, pour réprimer tout mouvement qui n'entre pas dans la norme politique du système américain: activistes de gauche, Black Panthers, American Indian Movement et sa figure emblématique, Léonard Pelletier, frère de misère de Mumia, et bien sûr MOVE. Nos amis des Verts du Green Party américain, qui mènent une active campagne pour la libération de Mumia, le rappellent à chaque instant.

Une autre organisation a su mettre au point de telles méthodes totalitaires de répression intérieure, c'est le KGB soviétique... les autres exemples dans le monde n'étant que des copies de l'un ou de l'autre.

Et puisqu'on en est aux parallèles avec le totalitarisme, on peut alors



sans hésiter parler de "goulag américain" et de la manière dont sont utilisés les prisonniers pour le travail forcé, pour le plus grand profit des grandes entreprises...

Car on peut dire que le 13ème amendement n'a pas aboli l'esclavage. Il l'a simplement réservé à ceux reconnus coupables d'un crime. Autre différence: l'Etat est moins transparent que naguère sur ses pratiques esclavagistes.

Pendant un siècle, il s'agissait surtout d'assurer l'autarcie économique des prisons. Mais quand le Congrès a accordé le droit de transformer les prisons américaines en "usines clôturées", en 79, le travail des détenus est devenu une question majeure pour l'industrie privée.

Le travail peut être aussi dangereux, comme à la Franklin Country Workhouse à Columbus, où les prisonniers travaillent dans des flots de cendre d'une centrale électrique, la plus grande source connue de dioxine, ou en Orégon pour le désamiantage de conduites, le tout sans aucune protection, évidemment... Ou comment des peines de prison pas toujours très longues se transforment en condamnation à mort lente.

L'entreprise Microjet, de son côté, fait fabriquer par des prisonniers des pièces détachées pour Boeing, peut-être d'ailleurs celles du Boeing égyptien qui s'est écrasé au large des côtes américaines avec plusieurs dizaines de militaires égyptiens à bord. Ne serait-ce les innocents morts avec eux et mon humanisme personnel, j'en viendrais à sourire. Enfin, l'exemple le plus énorme, celui des Federal Prison Industries (même pas honteux) qui contribuent

fortement, pour 1,5 franc de l'heure et par détenu, à la production militaire, locale ou pour l'exportation: du câble pour missile aux uniformes en passant par le matériel de transmission ou les munitions. En cas de conflit armé, allons-y pour les heures supplémentaires. La seule prison de Lexington, dans le Kentucky, produit 800 à 1200 commandes pour l'armée, pour un total moyen de 12 millions de dollars.

La seule résistance ouvrière contre ce trafic a eu lieu, dans le Tennessee, quand des mineurs ont attaqué, à plusieurs reprises, des bagnes qui leur faisaient concurrence et ont libéré tous les détenus, jusqu'à abandon complet du système. Mais c'était en 1891. Depuis, il ne s'est pas passé grand chose. Actuellement, et malheureusement, le lien ne se fait pas entre les luttes externes et internes au complexe carcéralo-industriel.

Le cas de Mumia Abu-Jamal, militant, noir, social, emprisonné, condamné à mort, résume en lui-même tous les dysfonctionnements du système américain, ce système qui veut s'imposer comme modèle universel. Pour nous les Verts, la défense de Mumia ne s'impose donc pas SEULEMENT comme devoir humaniste pour un homme menacé de mort. Elle s'impose pour des raisons de Justice, pour lui, pour nous tous, pour tous ceux qui se battent pour la liberté et la justice sociale.

Battons-nous pour que le formidable mouvement social qui a fait reculer l'OMC à Seattle s'empare du cas de Mumia avec la même force et fasse reculer l'état américain pour obtenir la libération de Mumia et de ses camarades.



Je suis ravie en regardant la salle de trouver l'image d'une France jeune, rebelle et pluri-ethnique, n'en déplaise à notre ministre de l'intérieur!

Je suis également heureuse de pouvoir parler sans référence politique particulière, tant la cause que nous défendons aujourd'hui devrait dépasser les querelles politiciennes. C'est la militante des droits de l'homme et surtout la journaliste qui parlera aujourd'hui. En effet, il ne faut pas oublier que Mumia Abu-Jamal est un prisonnier politique et qu'il est condamné à mort pour faire taire la voix des sans-voix. C'est un journaliste que l'on veut abattre, et je suis scandalisée que "Reporters sans frontières" refuse toujours d'intervenir pour Mumia!

Lorsque je suis arrivée à Philadelphie, je suis d'abord allée à la radio où il travaillait dans le ghetto noir. Nous étions en duplex avec une réfugiée politique noire américaine, réfugiée à Cuba! C'était fantastique, tout à coup, l'image de l'Amérique, du rêve américain, en prenait un coup. Je me suis sentie très vite des leurs, les noirs, les opprimés, ceux que l'on chasse encore pour leur couleur! J'ai vraiment compris le mouvement noir américain.

Lorsque j'ai rencontré Mumia -je vais surtout vous parler de lui- j'ai eu du mal à parler tout de suite. Face à un condamné à mort, chaque mot prend une responsabilité énorme, pas de tricherie possible! Mais très vite, il m'a mise à l'aise. C'est un homme très beau, très intelligent et très à l'écoute. Il est extrêmement vivant, c'est pour cela qu'il est très difficile pour ses bourreaux de l'exécuter.

La première des choses dont il m'a parlé, c'est la guerre au Kosovo. Puis, nous avons parlé de la culture de mort des États-Unis car c'était le lendemain de la tuerie dans le collège Denver. Mumia est très critique sur la manière dont nos générations ont élevé les enfants. Il reconnaît au mouvement des Black Panthers l'échec de la transmission de l'esprit révolutionnaire. Nous avons ensuite parlé de la thèse "De l'état social à l'état pénal". Il connaissait ces travaux et il voulait recevoir le numéro de la revue éditée par Pierre Bourdieu. Il est très lucide également sur la démission de la classe moyenne noire. Par peur, par souci d'intégration et de réussite sociale et parce que les noirs sont toujours condamnés à lutter, la solidarité avec les mouvements de lutte n'est pas évidente. Mais



en même temps, j'ai compris avec Mumia les raisons profondes de mes propres luttes et de mon idéal révolutionnaire. Le Move, qui m'accueillie comme une "soeur", m'a aidée à ressourcer mes capacités de lutte et mon énergie. Je leur dis donc "Merci". Merci Mumia, il est trop tard pour t'empêcher de parler, ils ne pourront plus te faire tard!

Je pense que ce soir, l'esprit particulièrement vif et rebelle qui émane de la salle, on le doit à Mumia! Lutter contre la peine de mort aux États-Unis, pour un procès digne de ce nom pour Mumia, c'est également lutter pour tous les droits de l'homme. De même, lorsque nous luttons auprès des sans-papiers, nous luttons pour Mumia. La mondialisation de l'oppression capitaliste est bien réelle, la mondialisation des luttes doit lui répondre.

Rencontrer un condamné à mort ne laisse pas indemne. Bien entendu, je savais la terrible réalité de la peine de mort. J'avais été l'auteur de plusieurs résolutions contre la peine de mort et pour le soutien à Mumia. Mais là, dans le couloir de la mort, c'est encore autre chose. Il m'est insupportable d'imaginer que Mumia pourrait être exécuté, pareil pour tous les autres! Un peu de moi est resté accroché au mur de verre de la cellule. Je me sens un peu plus responsable depuis que je l'ai rencontré.

Pourtant, croyez-moi, Mumia n'est pas un martyr et ne se présente pas comme tel. Il n'aime pas parler de ses souffrances, mais lorsqu'on l'interroge, il ne joue pas non plus au héros désincarné et parle des conditions de détention. Il est évident qu'il représente dans la prison de "Green" une figure particulière et qu'il apporte beaucoup aux 130 autres condamnés à mort qui y sont emprisonnés. Mumia est terriblement vivant et terriblement lucide. C'est peut-être même cette lucidité qui l'aide à résister ainsi. Il est fort et son regard est parfois terrible lorsqu'il se perd loin derrière les murs de la prison, comme s'il regardait en face ses juges et ses bourreaux. La première fois qu'il a eu ce regard pendant notre visite, je me suis retournée, car je croyais qu'il y avait effectivement le juge ou le gouverneur derrière moi. Mais Mumia est à l'écoute. Nous avons même ri ensemble. C'est tellement impensable d'enfermer un tel homme qu'à un moment, je me suis penchée pour regarder sous la vitre qui nous séparait, s'ils n'avaient pas oublié de construire le mur et si on ne pouvait pas se toucher. Mumia m'a alors demandé ce que je regardais. Il a éclaté d'un rire formidable lorsque je lui ai dit pourquoi je regardais! Il m'a dit que lui aussi rêvait de liberté.

Un homme qui peut rire et s'évader par le rêve n'est pas mort, ni près d'être tué!



Mesdames, messieurs,

Mumia Abu-Jamal ne doit pas mourir!

Ce cri du coeur, la CGT le porte avec force, tant il est évident que Mumia est l'un des nôtres. Combattant infatigable des droits civiques, défenseur de la cause de la minorité noire américaine, Mumia est un homme de conviction, un homme qui s'engage, un homme qui dérange. Et pour cela, il ne fait aucun doute que certains auront voulu lui faire payer.

Son calvaire commence il y a tout juste 18 ans. C'est en effet le 9 décembre 1981 que Mumia fut arrêté. Accusé d'un meurtre dont il est innocent, Mumia est non seulement grièvement blessé par balle, mais brutalisé par les policiers jusqu'à l'hôpital où il est amené inconscient.

Ceci n'est pourtant que le début du traitement sans nom auquel sera soumis Mumia durant les 18 ans qui vont suivre. 18 années durant lesquelles Mumia, condamné à mort par un jury arrangé à cet effet, vivra dans l'attente quotidienne de son exécution. Une mise à mort que l'immense indignation de l'opinion publique aura contribué plusieurs fois à reporter, n'obtenant toutefois jusqu'à aujourd'hui que le sursis.

Maintenant, il faut sauver définitivement Mumia ABU-JAMAL.

Comment un état qui se dit démocratique peut-il infliger un tel traitement à un être humain?

Alors que les éléments fournis par l'accusation montrent une accumulation de falsifications, d'irrégularités, de faux témoignages, la nature politique de ce procès apparaît plus clairement à chaque étape. Un procès inique, un procès truqué qui doit être révisé!

Défendre dans le monde les droits de l'Homme partout où ils sont bafoués est un élément identitaire du mouvement social de notre pays. La CGT a toujours été partie prenante de ce combat. Dès 1927, elle mobilisait largement pour apporter son soutien à Sacco et Vanzetti, affaire qui suscita une immense émotion en France et un grand élan de solidarité dans le monde du travail. L'issue tragique de cette affaire avait provoqué à l'époque une immense vague d'indignation. Plus jamais ça!

C'est avec la même détermination que durant près de trois décennies, la CGT a apporté un soutien sans faille à un prisonnier politique nommé Nelson Mandela. Les événements qui suivirent montrèrent combien la persistance de la pression internationale a pu être utile à ce combat.

Lorsqu' Angela Davis lance un vibrant appel en disant "il ne doit pas mourir", la CGT s'identifie et se reconnaît pleinement dans cette voix, tout comme elle était à ses côtés dans les années 60-70, au



plus fort des luttes des Panthères Noires et de la répression dont faisait l'objet la minorité noire.

Engagée auprès des sans-papiers et des privés d'emploi, la CGT, qui voit de nos jours ses militants tels que Michel Beurier ou Charles Hoareau condamnés pour ce qui est de fait un "délict de solidarité", ne peut que se reconnaître dans le combat de Mumia Abu-Jamal.

Mumia, "la voix des sans-voix", est aujourd'hui l'héritier direct de ces grandes figures dont le courage à servi aux peuples pour faire progresser la cause juste au nom de laquelle ils ont souffert.

Depuis 1976, date du rétablissement de la peine de mort, les États-Unis ont pratiqué près de 600 exécutions capitales. Ils en détiennent ainsi le triste record mondial, juste derrière la Chine. La loi "Pour une peine de mort effective" signée par Bill Clinton en 1996, et qui vise à limiter les possibilités de recours des condamnés à mort, va encore permettre d'augmenter ces chiffres terribles. A quelques jours de l'an 2000, n'est-il pas temps de renoncer définitivement à cette pratique barbare qui relève sans doute d'un autre âge?

Actuellement, les Nations Unies s'appêtent à voter un moratoire sur la peine de mort. Tout comme ils y ont été contraints au sommet de Seattle, n'est-il pas souhaitable, en effet, que les États-Unis apprennent enfin à tenir compte de l'opinion mondiale?

Le poids des opinions est capable de bouger des montagnes. Le combat mené contre la peine de mort a permis qu'en France celle-ci

soit abolie à la suite de l'accession de la gauche au pouvoir en 1981.

La CGT est attachée à cette avancée qui n'est pas seulement une valeur de gauche, mais rassemble, bien au-delà des clivages, des humanistes pour qui les droits de l'homme ont une signification et qui condamnent cette pratique barbare.

D'ailleurs, n'est-il pas significatif que cet acquis soit régulièrement attaqué par les partis d'extrême-droite? Ici, aux USA, partout dans le monde, les fascistes sont les mêmes. Partout, il nous faut les combattre avec la même conviction. C'est donc naturellement que la CGT s'engage à défendre cette avancée partout dans le monde.

Mais nous, ce que nous voulons, ce n'est pas seulement la grâce de Mumia au nom d'une position abolitionniste.

Ce que nous exigeons, c'est la révision de son procès raciste et truqué. Nous demandons que justice soit rendue pour Mumia Abu-Jamal.

L'ampleur et la diversité des personnes qui se retrouvent dans cette mobilisation au niveau international témoigne que, dans cette lutte comme dans d'autres, nous pouvons gagner. La CGT en est convaincue. Le nombre et la diversité des dominés ne cessent d'engendrer des formes inédites de révolte.

Tous ensemble, nous sauverons Mumia!

Ensemble, nous gagnerons sa liberté. Notre liberté.



Si nous voulons sauver Mumia ABU-JAMAL, nous ne pourrions le faire qu'en réunissant nos forces. La mort est là qui le menace, toute proche peut-être. Les reports successifs de la date de son exécution ne doivent pas désarmer l'opinion et le mouvement ne doit cesser de s'amplifier jusqu'à ce que nous ayons obtenu sa grâce et la revision de son procès. Ce n'est pas le moment de nous disputer et de camper sur nos positions d'organisation, de nous affronter sur les raisons quelquefois différentes qui nous mobilisent. Il nous faut agir, tous ensemble.

Pourquoi donc la Ligue des droits de l'homme s'engage-t-elle dans ce combat? Notre organisation a célébré l'an dernier son centenaire. C'est il y a cent ans en effet qu'Alfred Dreyfus fut libéré à la suite du fabuleux mouvement d'opinion qui finit par s'imposer face à ceux qui, sachant qu'il était innocent, se refusaient à le reconnaître au nom de la raison d'État. En 1898, des citoyens avaient décidé de s'unir pour sauver cet innocent injustement condamné et défendre ceux qui, dénonçant les turpitudes et les mensonges des plus hautes sphères de l'État républicain et de l'État major de l'armée, étaient à leur tour, comme Émile Zola, condamnés. Mais la LDH ne voulut pas se limiter à ce combat, elle poursuivit son action pour défendre les libertés menacées, les droits de l'homme violés et l'injustice sociale.

Il faut défendre Mumia parce qu'il est le symbole de l'innocence injustement et volontairement condamnée. Dreyfus était juif et officier de l'armée française, c'était un bourgeois. Mais, comme le disait Jean Jaurès entraînant les forces du prolétariat dans la lutte

pour la revision de son procès: "Il est innocent; il n'est plus ni un officier, ni un bourgeois; il est dépouillé par l'excès même du malheur de tout caractère de classe; il n'est plus que l'humanité elle-même, au plus haut degré de misère et de désespoir qui se puisse imaginer". Mumia lui, est noir, journaliste et révolutionnaire, mais c'est aussi et d'abord un innocent injustement condamné. Comme pour Dreyfus, on a fabriqué contre lui de fausses preuves et faussement prétendu qu'il aurait en secret avoué et il a été victime d'un procès truqué que les autorités se refusent à refaire. C'est au nom de l'humanité qu'il faut le défendre.

Mais de plus, il est condamné à mort. Il est le symbole de tous les condamnés à mort, des milliers qui attendent aux États-Unis dans les couloirs de la mort, ce lieu atroce d'inhumanité, d'être électrocutés sur la chaise, asphyxiés par le gaz ou empoisonnés par la piqure. En 1999, il y aura eu aux États-Unis cent exécutions, alors qu'il y en avait moins de cinq par an après le rétablissement du châtiment suprême dans les années 70, entre 10 et 20 dans les années 80, que ce nombre est passé de 30 à 40 de 1990 à 1995 et n'a cessé depuis d'augmenter tous les ans dans d'effrayantes proportions. Mumia est, au-delà de l'intolérable situation américaine, le symbole de tous ceux qui subissent ou attendent de par le monde cette mort donnée par les États, mais aussi de ceux que l'on tue chaque jour d'une balle dans la nuque en Chine, d'Occalan dans sa prison de Turquie, des juifs de Téhéran ou des femmes lapidées de Kaboul, quoi qu'ils aient fait, politiques ou non, qu'ils risquent d'être pendus, fusillés, décapités, que sais-je encore? puisque l'imagination



des assassins légaux n'a pas de limites.

La peine de mort est une survivance de la barbarie. Et en combattant pour Mumia, nous combattons pour qu'elle soit enfin éradiquée de la surface de la terre.

Mais il est aussi le symbole de l'atroce justice américaine qui enferme chaque jour des milliers de pauvres après d'iniques procès. Il y a aujourd'hui près de deux millions de prisonniers aux États-Unis. Sept pour mille habitants. Une proportion énorme, unique dans l'histoire, supérieure à celle de l'Afrique du Sud au pire moment de l'apartheid. La population pénale y a triplé en quinze ans. La lutte contre la pauvreté, qui touche 35 millions de personnes dans le pays le plus riche du monde, se fait par la réduction des budgets sociaux et l'accroissement inversement proportionnel des budgets pénitentiaires. Les noirs y sont enfermés en nombre infiniment plus grand que leur proportion dans la société américaine. Ceci nous concerne directement puisque les politiques sécuritaires que l'on préconise en France et en Europe poussent également à une inflation pénale pour répondre aux délinquances de la misère et emplissent nos prisons de pauvres généralement jeunes avec une proportion importante d'étrangers ou de personnes issues de l'immigration. La pratique américaine nous entraîne. Ici, comme là-bas, on veut enfermer nos "sauvageons". Mumia est aussi le symbole de la lutte que nous devons mener contre ces dérives qui sont, sans que ceux qui y incitent en prennent toujours conscience, le fruit de l'ultra-libéralisme mondial qui réduit les politiques d'aide sociale pour les remplacer par la criminalisation de la misère. Cette politique insensée qui enferme et qui tue les pauvres, cette justice qui écrase les plus faibles sont aussi le symbole du racisme qui envahit la

société américaine et peu à peu la nôtre si nous ne résistons pas. Là aussi, Mumia est un symbole.

Le rêve américain est devenu un cauchemar. En 1927, d'immenses manifestations eurent lieu à travers le monde et particulièrement à Paris pour tenter de sauver Sacco et Vanzetti, anarchistes déjà injustement condamnés aux États-Unis pour assassinat et dont la Ligue des droits de l'homme, qui s'engagea résolument dans ce mouvement, disait qu'il s'agissait d'une affaire Dreyfus aux États-Unis". Sacco et Vanzetti furent assassinés. Mais les choses ont changé. La mondialisation de l'économie pose les mêmes problèmes à tous les peuples qui savent qu'il faut lui opposer une autre conception, fondée sur la justice et lutter ensemble contre la terreur et la misère qui déchirent chaque jour un peu plus la planète, au mépris de cette égalité en droit et en dignité de tous les membres de la famille humaine que proclamait la Déclaration universelle il y a cinquante ans. Le peuple américain doit être présent dans cette révolte de la vie qui se lève. A Seattle, au mois de novembre, il a été prouvé que les citoyens du monde pouvaient agir. Il faut que ce soit une campagne civique, universelle, qui prenne la défense de Mumia, parce qu'il est innocent, parce que sa mise à mort serait, comme toute exécution capitale, un crime, parce qu'il faut faire reculer concrètement le racisme et s'opposer à la criminalisation de la pauvreté.

En sauvant Mumia, nous vengerons Sacco et Vanzetti plus de soixante ans après leur injuste assassinat judiciaire et poserons la première pierre d'un monde plus juste et plus fraternel.





## Mumia Abu-Jamal



**En DIRECT  
du couloir  
de la MORT**

Préface de Jacques Derrida  
La Découverte



# UNE CAGE POUR NOËL

## Mumia Abu-Jamal

texte de 1982 - extraits (traduction CSPP) lu par Gladys Arno

Peu avant 6 heures du matin, dans cette cellule minuscule et nue, le haut-parleur crache un message du directeur de la prison, David Owens:

“Joyeux Noël à tous les détenus du système pénitentiaire de Philadelphie.

Nous espérons que cette période de fête sera la dernière que vous passerez avec nous”.

Un gardien lit le nom de Owens, puis le haut-parleur reste silencieux pendant une demi-heure. Je médite sur ces mots et examine mon premier Noël dans l'aile hospitalière du Centre de détention. Noël dans une cage.

Il m'a été enfin possible de lire les comptes rendus écrits par la presse sur l'incident qui m'a laissé aux portes de la mort, auprès d'un policier mort, et moi accusé de son meurtre.

C'est un vrai cauchemar pour mon frère et moi d'avoir été pris dans ce funeste piège, d'autant plus que mes principaux accusateurs, les policiers, étaient également mes agresseurs. Mon véritable crime paraît être d'avoir survécu à leurs assauts, car c'est nous qui étions les victimes, cette nuit-là.

Nulle part, je n'ai lu le récit de la façon par laquelle je me suis fait descendre, comment une balle s'est frayée un chemin tout près de ma colonne vertébrale, pulvérisant une côte, scindant un rein en deux, détruisant presque mon diaphragme. Et tous les gens se demandent pour quelle raison je n'ai pas confiance en un “procès équitable”! Je n'ai lu nulle part qu'une

balle avait perforé un de mes poumons, le remplissant totalement de sang.

Nulle part, je n'ai lu comment la police m'a trouvé, baignant dans la mare de mon sang, incapable de respirer et s'est alors mise à me frapper du poing, des pieds, à me piétiner, mais pas à me questionner. Je me rappelle avoir été projeté violemment contre un poteau ou une bouche d'incendie, la police me tirant des deux côtés par les bras. Je me souviens des coups de pied à la tête, au visage, dans la poitrine, le ventre et en d'autres endroits. Mais je n'ai rien lu dans la presse et je n'ai entendu parler d'aucun témoin.

Nulle part, je n'ai lu comment on m'avait passé les menottes, jeté dans un panier à salade, et battu, roué de coups, tabassé. Où sont les témoins d'un commissaire ou inspecteur de police montant dans le fourgon et se mettant à me frapper avec une radio de police, et pendant tout ce temps me traitant de “fils de pute noire”? Où sont les témoins d'un passage à tabac qui m'a laissé une cicatrice de 10 cm sur le front, la mâchoire enflée, le bord des dents ébréché?

A moins de vouloir mourir prématurément, qui se serait porté témoin de la façon dont on m'a arraché du fourgon, jeté un mètre plus bas sur le sol dur et gelé, battu encore, traîné à l'intérieur de l'hôpital Jefferson, et frappé encore à l'intérieur de l'hôpital alors que je cherchais désespérément ma respiration, n'ayant plus qu'un poumon.



Je me suis réveillé après l'opération pour constater que mon ventre avait été ouvert de haut en bas et qu'il était à présent couvert d'agrafes métalliques saillantes. Mon pénis, attaché à un tube, et des tuyaux partant des deux narines vers Dieu sait où, sont mes premiers souvenirs. Les seconds sont une douleur et une pression intenses dans mes reins déjà déchirés tandis qu'un policier se tenait dans l'encoignure de la porte, un sourire sous sa lèvre moustachue, sa plaque d'identification avait été retirée, son badge était recouvert. Pourquoi souriait-il et pourquoi avais-je tant mal? Il se tenait debout sur un carré de plastique, le réceptacle pour mon urine!

Devrais-je voir confiance en ces hommes alors qu'ils ont essayé de me tuer, à nouveau, dans un hôpital public? Peu de temps après, c'est un coup frappé au pied de mon lit qui m'a fait reprendre connaissance. J'ai ouvert les yeux pour voir un flic debout à la porte, un mitrailleur Uzi dans les mains.

Franchement, comme "présomption d'innocence", on fait mieux!

### **Des pantalons trop courts, et le froid**

Quelques jours plus tard, après avoir été transporté à charge de la municipalité au Centre Médical Guiffre, sous la garde de policiers en armes, on m'a mis dans une pièce (n° 202) au sous-sol de l'unité de détention qui est l'endroit le plus glacial du Centre.

Après avoir été transféré dans ce que l'on surnomme avec ironie l'aile du "nouvel hôpital" du centre de détention, j'ai découvert ce qu'"avoir froid" veut réellement dire. Les deux premiers soirs, la température tombait si bas que les détenus portaient des couvertures sur leur veste de prisonnier.

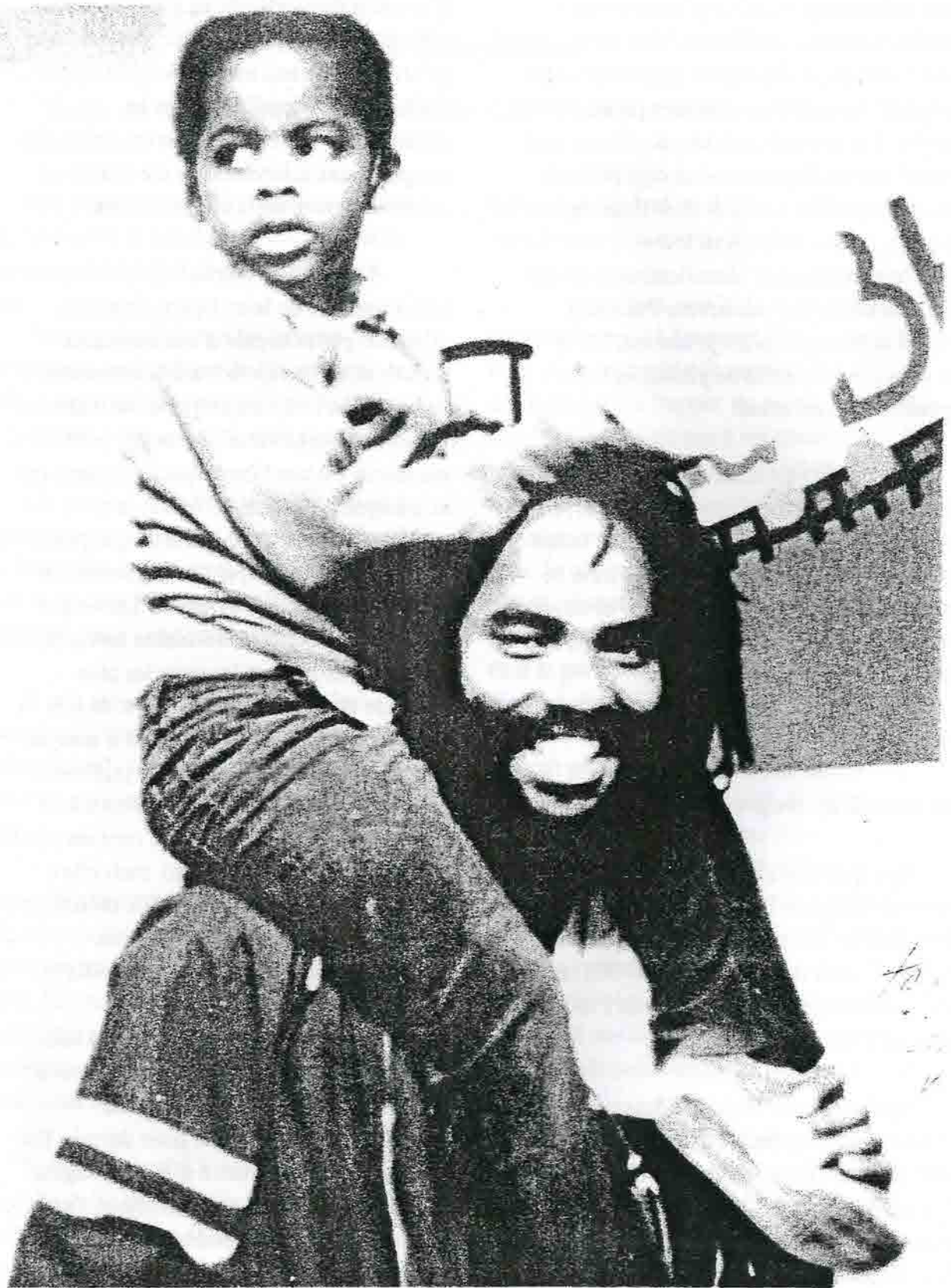
On m'avait officiellement remis une chemise à manches courtes et des pantalons étroits, trop courts, et j'avais tellement froid que, la première nuit, je n'ai pas pu fermer l'oeil...

Ce sont d'autres détenus qui m'ont sauvé du froid. L'un d'eux m'a trouvé une veste (j'en avais demandé une au gardien, mais il m'avait répondu qu'il faudrait que j'attende qu'un vieux détenu meure, ou qu'il sorte. Voilà ce qu'on appelle "utiliser le système"). D'autres détenus et une infirmière compatissante achevèrent de me fournir ce qui rendrait mes nuits moins froides.

La prison ne donnait qu'un drap et une couverture de laine légère. Quand je m'en suis plaint auprès d'une assistante sociale, elle m'a répondu sur la défensive: "Je sais qu'il fait froid, mais je n'y peux rien. le directeur a été informé de ce problème". Pourquoi le froid me soucie-t-il tant? Parce que le médecin qui m'a soigné à l'hôpital Jefferson m'a expliqué que le seul véritable danger pour ma santé était d'attraper une pneumonie, à cause de mon poumon perforé. Est-ce par pure coïncidence que la semaine suivante, j'ai passé les jours et les nuits les plus froids de toute ma vie? La ville, avec son système carcéral, est-elle en train d'essayer de me tuer avant que je passe en jugement? Que redoutent-ils? J'ai parlé de tout cela à l'assistante sociale de la prison (une certaine madame Barbara Waldbaum), mais elle a repoussé cette suggestion: "Non, monsieur Jamal, nous voulons que vous vous rétablissiez vite". "Sûrement" répondis-je!

Comme par miracle, après que je me sois plaint, un semblant de chaleur est parvenu jusqu'aux cellules du côté où je me trouvais. Du moins, assez pour dormir. Est-ce aussi pure coïncidence si le chauffage a été mis le soir même où le directeur, Davis Owens, est venu me rendre visite? "Nous espérons que cette période de fête sera la dernière que vous passerez chez nous"... Les paroles de Owens me reviennent en mémoire. Un autre sens, plus sinistre, se cacherait-il derrière ces voeux de Noël apparemment inoffensifs?







## Message

Danielle Mitterrand  
France Libertés

Chers amis,

A Belem pour la deuxième rencontre internationale inter-américaine pour l'humanité et contre le néolibéralisme, je ne peux être à vos côtés aujourd'hui, mais Mumia et la cause que vous défendez ne quittent pas mes pensées.

Par ce rassemblement, vous confortez l'aspiration des peuples à défendre la vie et à vivre en paix.

"La voix des sans voix" que Mumia a voulu faire entendre ne peut pas être occultée aussi longtemps que nous serons déterminés à l'amplifier.

Il faut que nos gouvernements européens qui ont tous aboli la peine de mort reprennent sans fausse pudeur les arguments qui dénoncent l'ignominie d'une telle pratique légalisée.

Je me lasserai jamais de reprendre encore et encore ce discours. Les Américains en sont aussi les porteurs et veulent se faire entendre de leur Président qui ne les connaît pas vraiment. Mumia, dans l'esprit de millions et de millions d'hommes et de femmes dans le monde, sera un martyr et l'honneur de son pays en sera atteint.

La mobilisation encore une fois est importante et nous permet de penser que nous pouvons changer le cours des choses. Rappelez-vous qu'en 1995, c'est grâce à la pression de la mobilisation internationale et notamment européenne que Mumia a pu obtenir un report d'exécution.. Le report de son procès sera une étape victorieuse sur le chemin de l'abolition de la peine de mort. Ne relâchons pas nos efforts.

Ensemble, je l'espère de tout coeur,  
nous sauverons Mumia.





Bonsoir, au nom du Comité.  
 A tous qui soutenez la lutte pour libérer Mumia Abu-Jamal, je vous apporte le message de solidarité du peuple de Guyane. En Guyane, nous nous sommes intégrés à la campagne pour sauver Mumia à partir du contre-procès pour Mumia qui a eu lieu à Philadelphie le 6 décembre 1997 et cela grâce à la Coordination de l'ICFF et du COSIMAPP.

A la campagne initiée par les comités Mumia de France intitulée "Le monde vous regarde" et caractérisée par l'envoi de cartes postales-pétition, en Guyane, nous avons souscrit à cette démarche et relayé le mouvement.

Le 7 novembre 1998, nous étions représentés à Philadelphie pour participer à la marche contre le rejet de l'avant-dernier appel de Mumia par la cour suprême de Pennsylvanie le 30 octobre 1998.

De même, nous avons été représentés à la grande manifestation du 24 avril 1999, intitulée "Des millions pour Mumia", ainsi qu'à celles qui eurent lieu à Paris dans le cadre de la dernière campagne précédant le dernier appel de Mumia à la cour suprême de Pennsylvanie le 25 septembre 1999. C'est à l'invitation du COSIMAPP et du Collectif International Panafricain qu'une délégation guyanaise a participé à la marche sur Paris.

En Guyane, toutes les actions internationales en faveur de Mumia ont été précédées de plusieurs rassemblements, pas seulement dans la capitale à Cayenne, mais aussi dans d'autres villes, y compris Kourou, ville spatiale mais spéciale, devenue depuis l'implantation et le développement de l'activité spatiale capitale de l'apartheid en Guyane. Le régime colonial que connaissent les Africains Américains et indiens aux USA trouve son pareil en Guyane.

Nos actions ont, depuis le 22 octobre 1999, après l'assemblée populaire qui eut lieu à la CCI, reçu un écho favorable des institutions sociales et politiques qui ont à l'unanimité voté une motion en faveur de Mumia . Il s'agit de la première centrale de Guyane UTG, du barreau des avocats de Guyane et du Conseil Régional de Guyane.

Quand, le 23 octobre 1999, Jean Victor Castor de l'UTG et Christiane Taubira-Delanon, députée de Guyane ont défilé à Paris pour protester contre l'exécution de Mumia le 2 décembre 1999, nous pouvons nous honorer d'avoir contribué nous aussi avec les peuples du monde à la suspension de l'exécution de Mumia Abu-Jamal, décidée le 26 octobre 1999.

Mumia, contre l'injustice raciste, nous t'accompagnerons dans la lutte jusqu'à la victoire finale.



La cause Mumia qui nous réunit ce soir, c'est celle de la justice, de la liberté, de la vie, en bref, celle de la conscience humaine et de l'espoir.

Devant les possibilités d'épanouissement humain qu'on est en droit d'attendre en cette veille de l'an 2000, on reste confondu de constater que perdure cette pratique moyenâgeuse, indigne d'une démocratie, qu'est la peine de mort.

Dans quelques jours, l'Assemblée générale des Nations Unies devrait débattre d'une proposition de moratoire universel contre la peine de mort dans le monde; alors que plus de cent nations vont se retrouver sur ce moratoire, les USA continueront-ils de côtoyer l'Iran, l'Arabie Saoudite, la Chine, l'Afghanistan ou encore le Nigéria?

Ainsi que le dit Mumia, "Tant que nous ne reconnâtrons pas l'absurdité de la peine de mort, nous continuerons de construire, brique par brique, exécution après exécution, le sombre temple de la Peur".

Mais il est vrai que donner des leçons au reste du monde pour asseoir leur domination au prétexte de la défense des libertés n'a jamais empêché les USA de bafouer les normes internationales sur les droits humains.

Mais le pouvoir américain n'accepte pas non plus la contestation chez lui et tente de réduire au silence ceux qui se lèvent contre le système dominant,

ceux qui luttent pour la libération des Noirs et de tous les opprimés. Mumia est de ceux-là, harcelé depuis son adolescence. Combien savent qu'à l'âge de 14 ans, le FBI détenait déjà un dossier sur lui?

Pierre Sané, président d'Amnesty International, a donc raison de dire qu'il s'agit d'un procès politique et Mumia a raison de revendiquer le statut de prisonnier politique.

Personne aujourd'hui ne peut soutenir qu'il a eu, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, je cite "droit en pleine égalité à ce que sa cause soit entendue équitablement par un tribunal indépendant et impartial" ... "au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées".

Le juge Sabo détient le triste record du nombre de condamnations à mort, et parmi eux un seul Blanc: rien de surprenant à cela quand on sait que ce juge fait partie d'un groupe d'extrême-droite, celui-là même auquel appartenait la victime.

De procès truqué en brimades, humiliations, violences, Mumia est encore aujourd'hui l'otage d'un sordide jeu électoral et politique. On a voulu le réduire au silence; écrire même devint un crime. Quelle somme de souffrance se cache derrière son courage!

Car Mumia, du fond de la prison, continue la lutte pour la vie, sa vie, mais aussi celle de tous les pauvres,



des exclus du "rêve américain". Mumia continue à penser l'avenir, un avenir meilleur pour les hommes dans le monde. Il appelle au combat pour la vie: "Le choix, comme tout choix, vous appartient: lutter pour la liberté ou rester enchaîné, combattre pour la liberté ou vous satisfaire de l'esclavage, être du côté de la vie ou être du côté de la mort".

Par son combat pour la justice et la liberté, pour la dignité, la reconnaissance des droits, contre les conditions de détention infâmantes, Mumia est devenu un symbole de par le monde.

C'est le sens même qu'il donne à son idéal d'épanouissement humain qui a conduit le PCF et son Comité de défense des Libertés et des droits de l'homme à agir pour sa défense, dès 1990, et à poursuivre aujourd'hui son action auprès de toutes les instances, nationales et internationales, et plus largement auprès des médias et de l'opinion publique de notre pays. Pour cette même raison, il y a deux ans, le 10 décembre 1997, notre Comité a tenu à l'honorer en lui décernant son prix des droits de l'homme.

La mobilisation de 1995 pour laquelle le PCF, avec beaucoup d'autres, a joué un grand rôle, avait déjà permis de faire reculer l'application de la sentence de mort. Ce qui vient d'être obtenu est un nouveau sursis, un délai pour intensifier la mobilisation

de l'opinion publique nationale et internationale, des gens épris de justice. Ce matin, nous étions plusieurs parlementaires communistes, accompagnés d'un représentant du Mouvement de la Jeunesse Communiste, à l'ambassade des États-Unis pour remettre à l'Ambassadeur plusieurs milliers de signatures et un appel de près de 300 personnalités exigeant ce nouveau procès qui -les avocats de Mumia en sont persuadés- prouvera son innocence.

Ce sursis et le fait qu'un nouveau juge fédéral ait été désigné peuvent, avec l'apport de la pression internationale, entrouvrir une porte pour la révision de son procès qui, seule, pourra le sauver définitivement de la mort.

Mumia ne demande ni clémence, ni grâce, mais simplement la vérité, la justice. Il a reçu le soutien de nombreuses personnalités. Le Parlement européen s'est inquiété de la "fréquence avec laquelle sont exécutés aux États-Unis des citoyens dont l'innocence est ultérieurement démontrée".

Mumia ne sera pas de ceux-là. Ensemble, avec ses avocats, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour le sortir du couloir de la mort.

Le combat pour la vie de Mumia, qui se conjugue avec celui pour la justice, doit l'emporter contre la barbarie!

**FESTIVAL d'ART POUR MUMIA**

20-09-99 de 16h à 2h	"NUIT DES POETES" ASSASSIN - LA CAUTION PYROMANE - BAMS PRINCESSE ERIKA MAX CILLA etc	Café de la Flèche d'Or, 102 bis rue de Bagnolet 75020
21-09-99 à 19h	"CORRIDOR DE L'AMOR" Vernissage: Expo d'Art	Café de la Mercerie, 98 rue Oberkampf 75011
23-09-99 à 19h	"NUIT DES REALISATEURS CONTRE LA PEINE DE MORT"	Centre Culturel La Clef, 21 rue de La Clef 75005
24-09-99 à 19h	"NUIT PANAFRICAIN" Table Ronde-Manifeste	Centre Culturel La Clef, 21 rue de La Clef 75005

**LE 25 sept 99**

**GRANDE MARCHÉ POUR MUMIA**

JUSTICE ET LIBERTÉ POUR MUMIA - ABU - YAMIN

FREE MUMIA

E-B

Renseignements  
01 45 79 88 44  
01 60 02 76 80



Je voudrais saluer la pugnacité, la persévérance dans l'engagement pour la cause de Mumia, de Julia Wright et de tous ceux que je ne sais pas nommer ici ce soir. Comme l'ont dit les camarades avant moi, il ne faut pas lever le pied, il faut que le combat pour la liberté de Mumia continue. Il faut ameuter l'opinion, les médias, montrer que nous sommes toujours là, partout où l'on peut afin d'utiliser le maximum de moyens pour peser réellement.

A Lutte Ouvrière, nous nous inscrivons complètement dans ce combat, nous en parlons régulièrement dans notre journal, dans nos bulletins diffusés régulièrement dans les entreprises et, depuis quelques temps, puisque nous disposons de députés au Parlement européen, nous sommes intervenus pour lui faire prendre position.

Nous avons fait circuler une pétition qui a recueilli les 42 signatures du groupe GUE/NGL et, à l'occasion d'un débat sur la peine de mort, proposé en séance plénière -le 7 octobre 1999- nous avons proposé un amendement qui n'a été rejeté qu'à 7 voix près par 212 députés contre 205. A cette occasion, mon intervention fut la suivante:

*"Par-delà sa formulation, je voterai la résolution demandant l'abolition de cette peine barbare qu'est la peine de mort. Je demande également à l'assemblée de prendre position en urgence contre l'exécution du journaliste noir américain Mumia Abu-Jamal.*

*Mumia Abu-Jamal combattait le racisme et pour la dignité des Noirs en dénonçant dans ses articles les exactions et la corruption dans les rangs de la police de Philadelphie et, d'une façon plus générale, le racisme institutionnel. Arrêté par cette même police, qui l'accusait sans preuves du meurtre de l'un des siens, il a été condamné à mort à la suite d'un procès truqué à l'aide de preuves falsifiées et de témoins subornés. Cela fait maintenant dix-sept ans qu'il croupit dans le couloir de la mort, dix-sept ans à clamer son innocence et à se battre pour la révision de son procès. Mumia Abu-Jamal peut être exécuté d'un moment à un autre car son pourvoi devant la Cour suprême des États-Unis vient d'être rejeté. Or les États-Unis sont signataires de la Convention internationale des droits civiques et politiques et de la Convention contre la discrimination raciale ainsi que de la Convention contre la torture, qui s'appliquent dans le cas de Mumia puisque le facteur racial a pesé lourd au cours de son procès et que dix-sept années passées dans le couloir de la mort constituent, selon ces traités, une forme injuste de punition qui équivaut à une torture.*

*C'est pourquoi j'en appelle à l'assemblée pour qu'elle vote non seulement la résolution contre la peine de mort, mais aussi l'amendement rajoutant le paragraphe suivant: "Le Parlement européen lance un appel pressant au gouverneur de Pennsylvanie afin qu'il s'abstienne de signer tout nouveau mandat d'exécution contre*



*Mumia Abu-Jamal et renouvelle la demande de révision de son procès”.*

Nous faisons ce que nous pouvons là où nous sommes pour tenter de peser sur les autorités, pour faire reviser un procès inique sans perdre de vue que le combat doit continuer pour la liberté de Mumia car c'est le même combat que celui mené par tous ceux qui luttent, aux États-Unis

et ailleurs, pour l'égalité des droits, l'égalité entre les races et l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Menons ce combat en ne perdant pas de vue que, comme le disait Mumia “la solution ne se trouve pas dans les tribunaux, mais aux mains d'un peuple à la conscience éveillée”.

**SOLEIL POUR TOUS**  
présente

# CONCERT

dimanche 12 décembre 99 à 20h30 au **Petit Journal**  
MONTPARNASSE  
13, rue du Cdt Mouchotte  
M<sup>o</sup> Gaité ou Montparnasse  
PARIS 14<sup>e</sup>

**MUMIA ABU-JAMAL**

*Tous ensemble,  
chantons et sauvons Mumia*

FRANCIS BEBEY  
IDRISSA DIOP  
NYA SOLEIL  
MAX CILLA  
JUSTIN BOWEN  
PRINCESSE MANSIA  
MUSHAPATA  
DANIEL RAY  
D-FÉ (ZWING)  
ADIDGIO

Entrée 60F  
Conso 30F  
Réservation  
FNAC, VIRGIN

Imp. vision's imprim 01 42 46 32 00 Graphique : M. PROT-COUTAZ 01 42 09 14 31 - ne pas jeter sur la voie publique

La recette de ce concert est une contribution au financement de la défense de Mumia Abu Jamal, et sera remise au comité de soutien, le COSIMAPP antenne en France de ICFF (International Concerned Family and Friends for Mumia Abu Jamal)

AFRICA 21 FM 107.5  
AFRIQUE  
RADIO F.P.P.  
fnac

SOLEIL POUR TOUS 229, rue du Fbg. Saint Martin 75010 Paris tél 01 42 02 23 04 / fax 01 42 09 14 31  
E-mail NYA-SOLEIL@wanadoo.fr

**Message**  
(extraits)

**Coordination Italienne**  
**contre le répression**  
**et pour Mumia Abu-Jamal**  
(empêchée de participer au meeting  
pour cause de répression policière)

... Nous sommes très intéressés par ce qui se passera dans le meeting  
et de connaître tous les groupes qui participent à la rencontre...

...LIBERTÉ POUR MUMIA ABU-JAMAL ET POUR TOUS

LES RÉVOLUTIONNAIRES EMPRISONNÉS DANS TOUT LE MONDE...

... LA SOLIDARITÉ, C'EST UNE ARME.

Marcellino



*"Tous les hommes sont créés égaux. Ils sont doués de certains droits inaliénables. Parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur"*. Que vaut cet article de la déclaration d'indépendance des États-Unis dans les faits, alors que, depuis plus de 17 ans, Mumia Abu-Jamal est privé de liberté, risquant à tout instant de perdre le droit le plus précieux qu'est la vie? Pourquoi? Parce que depuis l'âge de 15 ans, Mumia, porte-voix des sans-voix, oeuvre aux États-Unis pour l'universalité des droits, pour que les pauvres, les Noirs, les Indiens, les Hispanos, recouvrent ces droits qui leurs sont confisqués que sont la liberté, la justice, l'égalité.

C'est la raison pour laquelle le MRAP a fait du combat pour sauver Mumia Abu-Jamal un symbole: au-delà de la lutte pour arracher à ses bourreaux un homme, un innocent victime d'une machination politico-juridique (tout comme Léonard Peltier), c'est toute la question du racisme aux États-Unis qui est posée. Mumia est pour nous un révélateur d'une justice raciste, d'une justice de classe.

En effet, c'est le racisme qui a conduit Mumia Abu-Jamal dans le couloir de la mort comme c'est lui qui a guidé le jury qui a condamné Mumia. Ce jury qui ne comprenait que 2 noirs sur 12 jurés. Le procureur n'a-t-il pas usé 11 fois de son droit de récusation (non motivé de surcroît) pour exclure des jurés noirs, et ce au mépris des principes constitutionnels américains qui veulent qu'une personne soit "jugée par un jury de ses pairs".

Quant au juge Sabo qui a jugé Mumia, rappelons si besoin est qu'il s'agit d'un ancien officier de police, membre de 'l'Ordre fraternel de la police', syndicat d'extrême-droite auquel appartenait le policier Faulkner assassiné?

Que vaut une décision de justice en la circonstance, quand celui qui condamne est juge et partie, et se vante d'avoir à son

acquis le plus grand nombre de condamnations à mort aux États-Unis, dont 99% de "non-blancs"?

L'application raciste de la peine de mort est par ailleurs confirmée par des rapports officiels. Ainsi, en mai 98, le Centre d'information sur la peine de mort (DPIC), organisation indépendante basée à Washington, souligne que 98% des procureurs qui proposent ou non la mort sont blancs. 42% des condamnés sont noirs alors que les Noirs ne représentent que 12% de la population américaine. La grande majorité des condamnés l'ont été pour le meurtre d'une victime blanche alors que le nombre de victimes appartenant aux minorités ethniques est égal à celui des victimes blanches.

Autre donnée significative de l'application raciste de cette sentence barbare, moyenâgeuse: dans les différents couloirs de la mort, on compte 22,62% de Noirs accusés d'avoir tué une personne blanche et 1,1% de Blancs accusés d'avoir tué une personne noire. Les chercheurs ont constaté des disparités raciales à tous les niveaux de la procédure judiciaire, depuis la mise en accusation jusqu'à la condamnation. Les disparités raciales les plus importantes se retrouvent dans les cas de "crimes de gravité moyenne". Dans ces cas-là, les personnes reconnues coupables du meurtre d'un Blanc risquent 20 fois plus la mort que celles qui ont tué un Noir (82,62% des criminels exécutés avaient été condamnés pour le meurtre d'une personne blanche).

Le racisme commence d'ailleurs au moment même de l'arrestation de présumés coupables. Dennis William faisait partie d'un groupe de 4 jeunes Noirs condamnés à mort dans l'Illinois pour le viol et le meurtre d'une jeune fille blanche alors qu'ils étaient innocents. Il a déclaré lors de la conférence de presse qui a suivi sa libération: *"La police s'est contentée d'arrêter les quatre premiers jeunes noirs qu'elle a trouvés. Qu'ils*



*soient coupables ou innocents était le cadet de ses soucis*".

Plus grave et révélateur de l'inacceptable: aux États-Unis, des mineurs sont condamnés à mort. Ils sont même exécutés. Dans ce domaine, la discrimination raciale est aussi effective. Ainsi tous les mineurs exécutés pour meurtre sont noirs et leur victime blanche; ils ont tous été condamnés par un jury composé exclusivement de Blancs, en violation de la Constitution américaine. Alors que l'article 3-7a de la Convention internationale sur les droits de l'enfant, dont on fête en ces temps le dixième anniversaire, stipule: "*La peine capitale ne peut être prononcée pour des infractions commises par des personnes âgées de moins de 18 ans au moment des faits*". Les États-Unis sont le seul pays avec la Somalie à ne pas avoir ratifié cette convention et à exécuter des mineurs au moment des faits.

Si on reprend les motifs des condamnations, 75% des personnes reconnues coupables d'infraction à la loi fédérale relative à la drogue sont blanches et 24% noires; pourtant, parmi les condamnés à mort relatifs à cette loi, on compte 78% de Noirs et 11% de Blancs. 89% des exécutions pour viol (alors que la Cour suprême des États-Unis a déclaré anticonstitutionnelle la peine de mort pour viol) étaient des Noirs accusés d'avoir violé une Blanche; il n'y a pas un seul cas de condamnation à mort d'un Blanc ayant violé une Noire.

Cette discrimination raciale face à la peine de mort se trouve aggravée dans les États du Sud. Le Texas est l'État qui procède au plus grand nombre d'exécutions, avec plus de la moitié des exécutions recensées sur le territoire américain en 1997. L'ensemble de la procédure judiciaire y est d'une totale iniquité, contraire aux normes les plus élémentaires de protection des droits de l'homme. Dans ce plus grand couloir de la mort des États-Unis se trouvent 65% de "*non-blancs*". Sur les 144 prisonniers exécutés, 127 (88%) ont été déclarés coupables du meurtre d'un Blanc alors que 58% des victimes de

meurtre dans cet état appartiennent à une minorité ethnique.

Une enquête menée au Kentucky en 1996 a montré que 100% des condamnés à mort avaient tué un Blanc, aucun ne l'était pour avoir tué un Noir alors que plus de 1000 Noirs ont été assassinés dans cet État depuis le rétablissement de la peine de mort.

En Géorgie, dans 65% des meurtres, la victime était noire; pourtant, la peine de mort a été requise dans 85% des cas où la victime était blanche et seulement dans 15% des cas où la victime était noire.

En Pennsylvanie, 60% des condamnés à mort sont noirs alors qu'ils ne représentent que 9% de la population.

Enfin, à la discrimination raciale s'ajoute la discrimination sociale, les deux étant souvent d'ailleurs combinées. Notons que 60% des condamnés à mort sont illettrés; sans ressources, ils ont été le plus souvent défendus par des avocats incompetents et sous-payés. Quand on a affaire à la justice aux États-Unis, mieux vaut être blanc et si on a "le malheur d'être noir", mieux vaut être riche! Le cas de O. J. Simpson révèle cette pénible et insupportable réalité.

En conclusion, nous battre aujourd'hui pour Mumia Abu-Jamal, c'est non seulement sauver un homme du couloir de la mort, mais c'est oeuvrer à libérer toutes les victimes de l'application raciste de la peine de mort, aux États-Unis et dans le monde; c'est agir contre toute pratique d'une justice fondée sur les logiques "deux poids, deux mesures". C'est enfin soutenir toutes les entreprises pour éradiquer ce châtement d'un autre siècle qu'est la peine de mort.





On a tous vu les images de Seattle, une immense mobilisation qui rappelait l'esprit de résistance à la guerre du Vietnam. Si je parle de cela, c'est parce que Mumia est issu de cette génération de militants et car il est le symbole de la lutte contre l'oppression. Ce qui était intéressant à Seattle, c'est aussi qu'on a pu voir une nouvelle génération de militants (là-bas, contre l'OMC; ici, pour sauver Mumia) qui, elle aussi veut voir changer le monde, mais aussi un renouveau des luttes des travailleurs.


Non seulement, on ne laissera pas assassiner l'un des nôtres, mais on ne laissera plus faire ça, à quiconque.

Ce meeting est le résultat d'un long travail, mais il nous faut, encore et toujours, faire grossir la mobilisation pour sauver Mumia et tous les prisonniers politiques. Nous devons nous donner un nouvel objectif de grande mobilisation unitaire.

Une manifestation nationale bientôt serait la bienvenue car nos rangs grossissent vite et nous sommes impatients.

**STOP THE EXECUTION  
OF MUMIA ABU JAMAL**

NUEVO JUICIO  
NEW TRIAL  
NOUVEAU PROCES  
NEUES VERFAHREN  
NOU PROCES  
EPAIKETA BERRIA



**ABOLICION PENA DE MUERTE  
ABOLITION DEATH PENALITY**

**BOIKOT**  
PENNSYLVANIA, CALIFORNIA  
FLORIDA Y TEXAS

**RASSEMBLEMENT HEBDOMADAIRE**  
*face au Consulat des États-Unis à Paris*  
**le mercredi soir de 18 à 20 heures**  
*métro Concorde - sortie angle rue de Rivoli/Jardin des Tuileries*



Bonsoir à tous.

Avant de vous lire le message de soutien de Léonard Peltier à Mumia Abu-Jamal, je vais vous présenter qui est ce prisonnier politique.

Léonard Peltier est un Amerindien Lakota-Anishinabe âgé de 55 ans. Il est actuellement incarcéré dans le pénitencier fédéral de Leavenworth dans l'état du Kansas, États-Unis. Il a été condamné à deux peines de prison à vie consécutives pour les meurtres de deux agents du FBI survenus le 26 juin 1975 sur la réserve indienne de Pine Ridge dans l'état du Dakota du Sud.

Cela va faire bientôt 24 ans que Léonard Peltier est incarcéré arbitrairement aux États-Unis alors qu'il clame son innocence depuis le début; alors qu'il existe des preuves irréfutables que le FBI s'est rendu coupable de parjure, a falsifié une expertise balistique et obtenu des témoignages par des moyens coercitifs présentés lors du procès de Peltier; alors que ses deux co-accusés qui ont été jugés séparément pour les mêmes charges ont été acquittés par un jury qui a reconnu leur droit à l'auto-défense; alors que, surtout,

le gouvernement américain admet depuis ne pas savoir qui a tué les deux agents du FBI.

Léonard Peltier a épuisé tous ses recours légaux pour obtenir un nouveau procès. Ses avocats ont déposé une demande de grâce présidentielle auprès de la Maison Blanche en novembre 1993, demande à laquelle le Président Clinton n'a pas encore daigné répondre. Léonard Peltier continue de servir de bouc-émissaire pour le FBI et d'exemple et d'avertissement pour tous les Indiens qui seraient tentés d'entraver la détermination du gouvernement américain de réduire à néant la souveraineté des Nations indiennes et de les déposséder définitivement de leurs terres.

Léonard Peltier est un symbole, une figure emblématique de la résistance menée depuis plus de 5 siècles par les Peuples Indigènes d'Amérique du Nord, Centrale et du Sud.

Voici le message de soutien à Mumia Abu-Jamal que Léonard Peltier a écrit le 22 octobre dernier depuis le pénitencier fédéral de Leavenworth:





*"Salutations à mes amis et supporters,*

*J'ai été choqué et écoeuré d'entendre que le gouverneur Ridge a une fois de plus signé, le 13 octobre dernier, un nouveau mandat d'exécution pour Mumia Abu-Jamal.*

*Je sais ce que doit ressentir Mumia maintenant et je souhaiterais personnellement lui dire:*

*"Je t'en prie, accroche-toi, frère!*

*Les gens sont en train de faire tout leur possible pour te sauver".*

*A tous ceux qui sont en lutte pour Mumia, comme certains d'entre vous le savent peut-être, cela ne signifie pas que c'est la fin, car je suis sûr que son avocat Léonard Weinglass a déposé une demande en habéas corpus auprès des cours fédérales.*

*C'est à vous tous qu'il incombe de maintenir la pression afin de gagner cette cause.*

*Haussez la voix!*

*Sans votre soutien, les cours fédérales pousseront le tout sous le tapis d'un seul coup de balai comme à l'accoutumé.*

*Face à la menace qui pèse sur la vie de Mumia, vous devez réagir énergiquement et rapidement et toujours avec intelligence et maîtrise.*

*Vous devez montrer au reste du monde que vous êtes préparés et prêts à arrêter l'exécution de Mumia.*

*Parce que le cas de Mumia est scandaleux et grâce à son aptitude innée à trouver les mots qui décrivent beaucoup de nos réalités, des sujets de préoccupations graves tels que le système judiciaire, la peine de mort et les prisonniers politiques sont placés au premier plan.*

*Nous avons besoin que Mumia soit libre pour qu'il puisse continuer à contribuer au changement d'une société qui dévalue la vie, la justice et la liberté.*

*Unis, nous sauverons Mumia...  
Dans l'esprit de Crazy Horse"*

*Léonard Peltier*





“Bonsoir. Je viens de Barcelone et représente le “Collectif Mumia” en tant que son porte-parole.

Je voudrais dire que je crois que c'est un miracle si Mumia a survécu à ce qui lui est arrivé le jour de son arrestation. Je pense que moi-même je n'aurais pas pu le survivre, physiquement je veux dire! Vous venez d'écouter son propre témoignage à travers la lecture précédente de son texte.

Je veux dire avec cela que je crois que si Mumia a survécu à cela, c'est pour pouvoir nous donner la force à nous de reprendre la lutte endormie et de continuer à lutter pour l'égalité raciale et pour les droits civiques de toutes les minorités ethniques et pour les droits humains.

Tel que Ramona et Julia l'ont dit ce soir, le gouvernement des États-Unis n'a pas l'air prêt à donner un nouveau procès à Mumia. C'est pour cela que nous devons dire toute la Vérité qui n'a pas été assez dite et répétée: “La Vérité doit sortir à la lumière”.

Nous devons lutter pour la vérité à jamais, pour que la vérité soit connue par tous, puisqu'ils ne veulent pas l'offrir avec un nouveau procès.

Depuis la mobilisation internationale en l'été 1995 et qui a permis de ne pas être exécuté, le mouvement de support s'est renforcé et a permis à la défense de Mumia de découvrir des témoins qui ont souffert des chantages de la police de Philadelphie pour accuser Mumia. Là, il faut dire et se rappeler qu'il s'agit du même genre d'accusation infligée à Geronimo Di Jaga (G. Pratt\*). Dans les deux cas (celui de Geronimo et celui de Mumia), les principaux témoins utilisés par l'accusation sont des informateurs et agents secrets de la police et/ou du FBI pour accuser ces

militants. Ces mêmes techniques ont été utilisées pour criminaliser tous les militants des Panthères Noires dans les années 70, lesquels et la plupart sont en prison à vie. mais Mumia est le seul dans le couloir de la mort.

Je voulais dire aussi que nous ne devons plus nous laisser nous abattre \*\* après les assassinats de Malcom X, de Martin Luther King et des 38 Panthères Noires.

Nous devons continuer à lutter même si ils sont capables d'assassiner nos leaders qui nous enseignent, nous éduquent et nous ouvrent les yeux sur les vérités de ce monde, cachées, de notre planète terre.

Il est bon de voir ce soir la salle pleine et l'émotion transmise par tous dans ce meeting. Cela signifie que la mobilisation a augmenté réellement, et encore plus depuis l'automne 98, depuis que nous savons que la Cour suprême de Pennsylvanie, infiltrée par des collaborateurs du FOP, c'est-à-dire non impartiale vis-à-vis de Mumia, a rejeté définitivement tous les recours de Mumia pour obtenir un nouveau procès.

Mais il ne faut pas que cet acte reste réduit à l'émotion d'un mai 68 romantique et en finisse là.

La lutte doit être continue et jour à jour.

**POUR UN NOUVEAU PROCES  
ET LIBERTÉ POUR MUMIA!**

Je vous salue.

\* Geronimo di Jaga a gagné son procès après avoir été emprisonné 28 ans à travers une accusation préfabriquée par le FBI.

\*\* Le mot “abattre” utilisé avec un double-sens.



Ce qui a été dénoncé jusqu'à présent à cette tribune n'a pas besoin d'être répété. Je me contenterai donc de quelques remarques très brèves sur les raisons pour lesquelles la LCR se trouve pleinement engagée dans la campagne en faveur de Mumia Abu-Jamal.

Ma première remarque portera sur Seattle, évènement dont il a déjà été question ici. Depuis Seattle, on n'a moins que jamais le droit de se résigner. A travers la victoire qu'ils viennent de remporter, aussi symbolique soit-elle, ce que nous aurons démontré les mouvements anti-OMC, c'est que les puissants de ce monde ne sont pas tout-puissants.

Les citoyens, les peuples ne sont pas condamnés à l'inertie face aux grands États de la planète. Fût-ce l'Empire qui, du Golfe au Kosovo, se prévaut de sa suprématie militaire pour faire régner, partout où il le décide, l'ordre qu'il appelle de ses vœux.

Durant les années que nous venons de traverser, on nous a dit que l'internationalisme était passé de mode, qu'il ne pouvait plus opposer la solidarité des opprimés à l'action de plus en plus concertée des forces dominantes.

A l'aube de l'an 2000, l'internationalisme n'est plus seulement une valeur de référence.

Il redevient le fil conducteur de l'action à mener, surtout quand cette action a des défis colossaux à relever:

- la mondialisation du capital,
- le déferlement qui l'accompagne d'un libéralisme destructeur de vies et d'emplois,
- le recours à la coercition, qui en est le corollaire et qui vise à faire taire

celles et ceux qui prétendent ne pas accepter le nouvel ordre du monde.

Trop souvent, à gauche, on s'est laissé gagner par une certaine passivité devant les dénis de justice dont les États-Unis étaient le théâtre.

On a, à juste titre, célébré la disparition du goulag.

Mais si, pour notre part, nous nous honorons d'avoir toujours combattu pour la démocratie à l'est de l'Europe, ce n'est certainement pas pour aujourd'hui nous taire lorsqu'on foule aux pieds des libertés et des droits fondamentaux dans la Mecque internationale du libéral-capitalisme.

\* Lorsque 3500 Américains se trouvent promis au supplice d'un autre temps dans les trop célèbres "quartiers de la mort"...

\*\* Lorsque le très démocrate Bill Clinton -celui-là même qui se pavanait voilà peu à la rencontre de Florence de la gauche dite moderne- va jusqu'à promulguer une loi contre le terrorisme et pour l'application effective de la peine de mort...

\*\*\* Lorsque 90% de celles et ceux qui sont promis à la peine capitale sont démunis de toute ressource et lorsque 42% d'entre eux sont des Noirs...

\*\*\*\* Lorsque des garanties en principe reconnues à tout être humain - à commencer par l'interdiction de la peine de mort pour les mineurs- sont régulièrement violées...

\*\*\*\*\* Lorsque l'on se trouve en présence de tant de violations de la dignité la plus élémentaire de l'être humain, la mobilisation de toutes les énergies s'impose!



Mumia Abu-Jamal est, de ce point de vue, devenu un symbole. Le symbole du refus de toutes les discriminations sociales et raciales. Non seulement aux États-Unis, mais partout où elles se commettent...

Car les États-Unis ne sont, en réalité, que l'expression la plus brutale d'un véritable enjeu de civilisation.

On nous présente la mondialisation en cours comme une promesse de liberté et de progrès.

Et il est vrai que la liberté des spéculateurs s'impose partout pour faire prévaloir le dogme de la rentabilité optimale. Mais les droits reconnus au plus grand nombre reculent dans le même mouvement.

Il est tout aussi vrai que les capitaux circulent désormais sans le moindre contrôle et à toute vitesse d'une place financière à une autre. Mais la liberté de circulation des hommes et des femmes est bien loin de suivre. On le voit bien, dans notre pays, avec le drame que vivent des dizaines de milliers de sans-papiers.

Agir pour tirer Mumia Abu-Jamal des griffes du bourreau, c'est donc d'abord participer à cette revendication de liberté qui souffle aux quatre coins du globe et doit triompher de la peur devant les baïonnettes de la soldatesque ou les chenilles des chars. De l'Iran à l'Indonésie, de la Palestine aux nations de l'ex-empire soviétique...

Agir pour que Mumia ait la vie sauve, alors qu'il est la victime évidente d'un système politique et d'une justice racistes, c'est ensuite donner toute sa cohérence au combat pour l'égalité des droits. Ce combat qui nous voit nous rassembler dans tant de manifestations depuis des années.

Agir pour que justice soit rendue à ce militant de la cause des Noirs et de la cause des opprimés, c'est enfin interpellier nos propres gouvernants, comme les instances de l'Union européenne, afin de ne pas être associés à leur silence que l'on ne peut qualifier autrement que de complice.

Comment croire aux engagements du président de la République et du Premier ministre en la matière lorsque l'on constate qu'ils renoncent visiblement à toutes les pressions politiques qui seraient les plus efficaces sur les autorités d'Outre-Atlantique?

Comment ne pas être révolté que le Parlement européen manifeste tant d'hésitations à exiger la vie sauve pour Mumia alors qu'il l'a fait, à juste titre, pour Abdullah Ocalan? Il faut croire que la nomenklatura de Turquie dispose de moins de moyens de rétorsion que l'Oncle Sam...

Ces derniers mois, les manifestations pour Mumia Abu-Jamal ont connu une affluence croissante. Signe d'une prise de conscience qui fait son chemin...Le meeting de ce soir, par son caractère très largement unitaire, est un nouveau pas prometteur.

Mais tout ceci reste insuffisant en regard de la mobilisation qui, nous le savons, sera nécessaire pour gagner. C'est un grand mouvement d'opinion qu'il nous faut à présent construire en mettant à profit le temps que nous laisse la procédure judiciaire américaine. Un mouvement qui soit relayé sur les lieux de travail, sur les lieux d'étude, dans les localités.

Cela représente du pain sur la planche. Mais, encore une fois, après Seattle, il n'y a aucune raison de considérer que nous n'arriverons pas à arrêter le bras du bourreau.

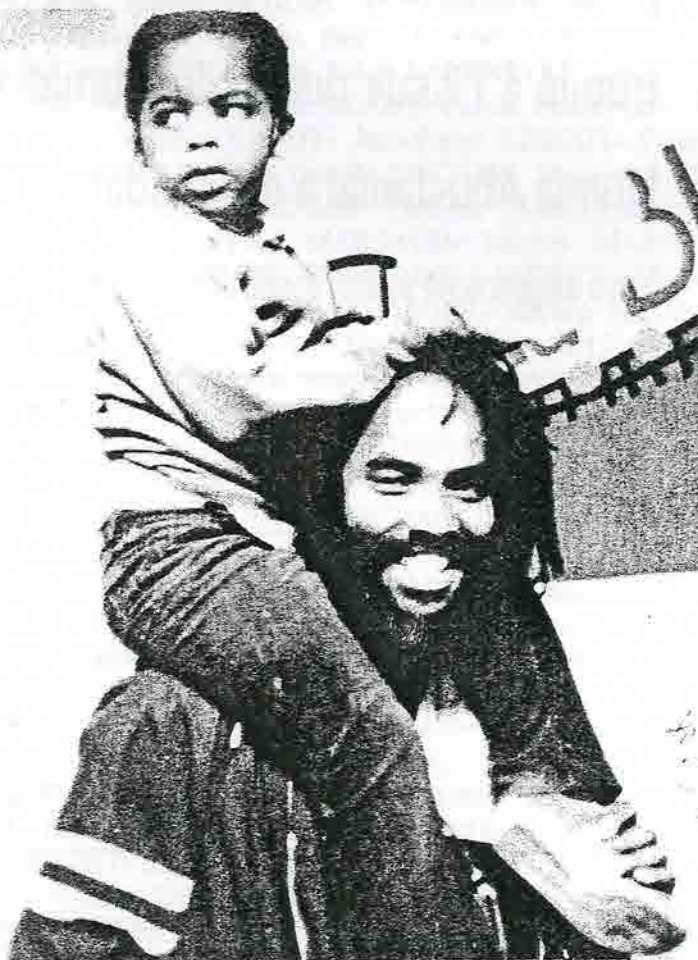


**Message** dit par Max Horde

**BEN**

JE SUIS POUR MUMIA.  
PARCE QU'IL LUTTE POUR LE PEUPLE NOIR  
D'UNE MANIERE RADICALE.  
PARCE QUE DANS LE REGARD DE MUMIA,  
IL Y A LA LIBERTÉ DU PEUPLE NOIR.  
PARCE QU'IL Y A NEUF CHANCES SUR DIX  
QU'IL Y AIT EU COMLOT DES SERVICES SECRETS  
AMÉRICAINS POUR LE COINCER  
("TO FRAME HIM" COMME DISENT LES AMÉRICAINS).  
PARCE QUE TOUS LES PEUPLES DU MONDE  
ONT LE DROIT  
DE GÉRER LEUR PROPRE DESTIN  
CULTUREL, POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE  
ET QUE C'ÉTAIT LÀ, LA LUTTE DE MUMIA.  
PARCE QUE ON NE PEUT APPELER UN PAYS  
"DÉMOCRATIQUE"  
QUAND IL Y A PLUS DE MILLE CONDAMNÉS À MORT  
DONT LA PLUPART "NON-BLANCS".

NICE , LE 12/11/1999





# ENSEMBLE, SAUVONS MUMIA

*Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal*

COSIMAPP (\*)  
ACTIT  
AFRICA  
Afrique n° 1  
Alternative Libertaire  
ARDHIS  
Cercle Frantz Fanon  
CNRL  
Collectif Artistes  
Collectif International  
Panafricain de soutien  
à Mumia Abu-Jamal  
Comité de soutien  
à Léonard Peltier  
Comité Rosenberg  
Confédération CGT  
Conscience Noire  
Coordination Nationale  
des Sans Papiers  
CSIA  
Ecole Emancipée  
FEN  
FETAF  
FPP  
France Libertés  
FSU  
Gauche Révolutionnaire  
la Commune  
Iles & Solidarité  
JCR  
JRE  
Just Justice Tours & Clermont  
L'ORNITHO  
Les Alternatifs  
Les Amis de la Commune  
de Paris  
Les Verts  
Ligue Communiste  
Révolutionnaire  
Ligue des Droits de l'Homme  
Lutte Ouvrière  
MAKI  
MIB  
MJCF  
MRAP  
Parti Communiste Français  
Ras l'Front  
SNESup  
Socialisme par en bas  
SOS Racisme  
SUD Culture  
SUD Education  
SUD PTT  
Syndicat de la Magistrature  
Syndicat journalistes SNJ/CGT  
UD/CGT Paris  
UNEF  
UNEF-ID

NOUS SIGNONS  
la pétition

Déjà 100.000 signatures recueillies en France

**pour demander la révision du procès raciste et truqué à l'issue duquel le journaliste noir américain Mumia Abu-Jamal a été condamné à mort.**

**Nous exigeons vie sauve, liberté et justice pour Mumia !**

NOM	VILLE	SIGNATURE

(\*) Comité de Soutien International  
à Mumia Abu-Jamal  
et aux Prisonniers Politiques  
aux États-Unis

**Cette pétition (à reproduire) sera transmise aux autorités américaines par l'intermédiaire du Collectif Unitaire de soutien à Mumia Abu-Jamal, 43 boulevard de Magenta, 75010 Paris**



Abbé PIERRE, Olivier ABEL- Sylviane AINARDI- Armand AJZENBERG- Jeanne ALBERTI- André ALBERTI- Sara ALEXANDER- Jean ALEXANDRE- Djamel ALLAM- Henri ALLEG- Gliberte ALLEG-SALEM- Greame ALLWRIGHT- Sylvie ANDRIEUX- Georges ARNOLD- Alain ASCHIERE- Jean-Christophe ASKANI- Gérard ASTOR- Lucie AUBRAC- Raymond AUBRAC- Josette AUDIN- Hubert AUQUE- Etienne BALIBAR- Simone BALLEET- René BALLEET- André BARBILLAT- Maurice BARTH- Michel BATAILLON- Jean-luc BENHAMIAS- Bernard-Jean BERGER- Pierre BERGOUGNOUX- Michel BERLEMONT- Guy BESSE- Didier BEZACE- Danièle BIDARD- Jacques BIDET- Alain BIHR- Carole BELLAICHE- Gilbert BIESSY- Marcel BLUWAL- Jules BORKER- Pierre BOURDIEU- Jean-Pierre BRARD- Claude BILLARD- Danièle BLANCHELANDE- Alain BOCQUET- Roger BORDIER- Jules BORKER- Nicole BORVO-Yasmine BOUDJENAH- René BOURDET- Pierre BRANDON- Danielle BRAULT- François BRAULT- Paul BRETON- François BROTTES- Paul BROUZENG- Jacques BRUHNES- François BRUNET- Michel BUIS- Georges BUISSON- Henry BULAWKO- Marcel CABIDDU- Laurence CAMBONIE- Jean-Yves CAMUS- Madeleine CAPIEVIC- Jean CAPIEVIC- Dorothée CASALIS- Antoine CASANOVA- Philippe CAUMARTIN- Bernard CAZENEUVE- Paul CESBRON- Edmonde CHARLES-ROUX- Monique CHEMILLIER-GENDREAU- Yann CHERRUAULT- Jean CHESMAUX- Marie-José CHOMBART de LAUWE- David CHRISTOFFEL- Alain CLARY- Pierre COHEN- Patrice COHEN-SEAT- Vincent COLIN- Gérard COLLOMB- Antoine COMTE- André COMTE- SPONVILLE- Pierre CORNEVIN- Constantin COSTA-GAVRAS- Pierre COUCHARD- Hubert COUDANNE- Annick COUPE- Léonard CREMONINI- HENRI CUECO- Marinette CUECO- Maurice CURY- Pierre DAIX- Juliette DARLE- Robert DAVEZIES- Claire DE FELICE- Gérard DELAHAYE- Dominique DELIGNY- Guy DELOCHE- Gérard DELTEIL- Henri DELUY- Jacques DERRIDA- Véronique DE RUDDER- Nicole DESAILLY- Michel DESCHAMPS- Roland DESNE- Maria DEZE- Charles DOBZINSKI- Francis DONOVAN- Andrée DOUCET- Jeann DREJAC- Nicole DREYFUS- Sylvain DREYFUS- Jean-Charles DUBART- Jacques DUCOURANT- Nicole DUGAY- Michel DUGAY- Claude DUNETON- Jean-Jacques DULONG- Jean-Marc DUPEUX- Alain DURAND- Pierre DURAND- André DUSSOLLIER- Annie ERNAUX- Michel ETIEVENT- Paul EUZIERE- Laurent FABIUS- Roland FARRE- Claude FAUCARD- Jean FERRAT- Gérald FERT- Jean-Jacques FILLEUL- Charles FITERMANN- Pierre FLAMENT- Suzanne FLON- Claude FONFREDE- Luc FOULQUIER- Jean FRAPPAT- Jacqueline FRAYSSE-CAZALIS- Dominique FRELAUT- Laurent GAGNEBIN de BONS- Abel GAGO- Jacques GAILLOT- Raymond GALINSKI- Yann GALUT- Antoine GARCIA- Jean-Yves GATEAUD- Olivier GEBUHRER- Robert GENTON- Jean GEORGE- Michel GERMA- Buran GHALIOUN- Bernard GINISTY- Laurent GIRARD- Jacques GIRAULT- Paulette GIRAUD- Pierre GOSNAT- Moni GREGO- Michel GREGOIRE- Maxime GREMETZ- François GREMY- François GROS- Michèle GUENOUN- Jean-Paul GUETNY- Daniel GUETTE- Christophe GUYOT- Brita GUZMAN- Alberto GUZMAN- FRERE GWENOLE- Gisèle HALIMI- Roger HANIN- Clément HARARI- Michelle HAZARD- Monique HEBRARD- Jacques HENRIC- Guy HERMIER- Stéphane HESSEL- Michel HOFFEL- Michel HOST- François HOUTART- Robert HUE- Daniel JACOBY- Muguette JACQUAINT- Albert JACQUARD- Madeleine JAEGLE- André JAEGLE- Hubert JULIEN- LAFERRIERE- Amélie JULLIEN- Jean-Pierre KAHANE- Jacques KHEBADIAN- Ladislav KIINO- Jean-Pierre KUCHEIDA- Nadia LABICA- Georges LABICA- Hervé LABORI- Philippe LACOUE-LABARTHE- Emmanuel LAFONT- Hélène LANGEVIN- Claude LANZMANN- Julien LAUPRETRE- Jorge LAVELLI- Anne-Marie LAZARINI- André LAZERUS- Danièle LEBRUN- Jean-Yves LE DEAUT- Pascal LEDERER- Alain LEGER- Anicet LE PORS- Maxime LEROY- Patrick LEROY- Maurice LEROY- Jean-Pierre LESCOT- Fanny LEVY- Albert LEVY- Claude LIGNIERES- Danièle LINHART- Alain LIPIETZ- Danièle LOCHAK- Monique LOJKINE- Jean LOJKINE- Elisabeth LONDON- Hélène LUC- Jacqueline MAITTE-LOBBE- Bernard MALGRANGE- Frank MARGERIN- Christian MARTIN- Jean-Louis MARTINELLI- Jean-Paul MARSAUD- Marius MASSE- François MATHIEU- Jacques MAUCLAIR - Louis MERMAZ- Jacques MAURY- Claude MEILLASSOUX- Albert MEMMI- Guy MENUT- Marie-Claire MENDES-FRANCE- Serge MESONES- Jacques MEUNIER- Martine MICHAUX- Bernard MICHAUX- Claire MICHEAU- Didier MIGAUD- Théodore MONOD- Jacques MILHAU- Théodore MONOD- Gabriel MONTCHARMONT- Yvan MORANE- Daniel MOREAU- Claudia MORIN- Jean MOUSSE- Jean-Luc MOUTON- Michel MULLER- Martial MURRAY- Claire NANCY- Francis NETTER- Lucienne NETTER- Jacques NICHEE- Pierre NIOBEY- Gérard NOIRIEL- Marc OGERET- Bernardette ONFROY- Louis OURY- Bernard OUTIN- Robert PAC- Maria PACOME- Charles PALANT- Jean PAPEAU- Jean-Baptiste PARA- Luc PAREYDT- Daniel PAUL- Jean-Marie PELT- Gilles PERRAULT- Laure PERRIN- Robi PESCHANSKI- Claude PIEPLU- Pierre PIERRARD- Ernest PIGNON- Jean PONTIER- Yvon QUINIOU- Jacques RANCIERE- RAOUL-JEAN MOULIN- Patrick RAYNAL- Frédéric REVEREND- Nadine REY- Catherine RIBEIRO- Madeleine RIFFAUD Jean RISTAT- Michèle RIVASI- Mireille RIVAT- Didier ROBERT- Philippe ROLLAND- Albert ROUET- Jacques ROUFFIO- Jean-Paul ROUX- Yves SAINT-JOURS- Josiane SAINT ROH-LAMBERT- Didier SANDRE- Raoul SANGLA- Michel SAKKA- Laurent SCHWARTZ- Jean-Paul SERANDON- Claude SEUREAU- Bernard SEUX- Françoise SEVE- Lucien SEVE- François SIKIRDJI- Bob SINE- Jean SOLBES - Francesca SOLLEVILLE- Jacques STEWART- André STILL- Jean SURET- CANALE- Fodé SYLLA- René TABOURET- Pierre-André TAGUIEFF- André TALBOT- Boris TASLITZKY- Jean-François TEALDI- Arlette TEPHANY- Odette TERRADE- Emmanuel TERRAY- Henri TEXIER- Victoria THERAME- Anne THIERRY- Jean-Charles THOMAS- Sophie THONON-WESFREID- André TOLLET- Pierre TOULAT- Hervé TOURNIQUET- Gérard TOUSSAINT- Suzanne TREHET- Jeannie VADEE- Michel VADEE- Agnès VARDA- René VAUTIER- Michel VAUZELLE- Louis VIANNET- Jean-Louis VIARD- Jean VILA- Claude VINCI- Daniel VOGUET- Gunter WALLRAFF- Didier WEILL- Frédéric WEYL- Christa WOLF- Francis WURTZ- Corinne ZYLBERS-

**Personnalités signataires de la pétition en faveur de la révision du procès de MUMIA ABU-JAMAL**



# ENSEMBLE, SAUVONS MUMIA

*Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal*

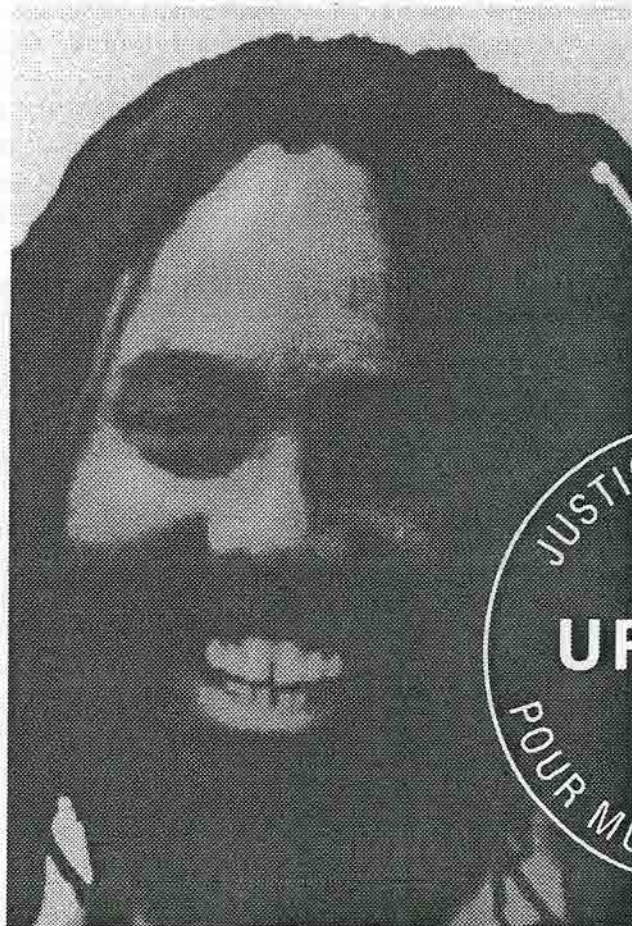
COSIMAPP (\*)  
ACTIT  
AFRICA  
Afrique n° 1  
Alternative Libertaire  
ARDHIS  
Cercle Frantz Fanon  
CNRL  
Collectif Artistes  
Collectif International  
Panafricain de soutien  
à Mumia Abu-Jamal  
Comité de soutien  
à Léonard Peltier  
Comité Rosenberg  
Confédération CGT  
Conscience Noire  
Coordination Nationale  
des Sans Papiers  
CSIA  
Ecole Emancipée  
FEN  
FETAF  
FPP  
France Libertés  
FSU  
Gauche Révolutionnaire  
la Commune  
Iles & Solidarité  
JCR  
JRE  
Just Justice Tours & Clermont  
L'ORNITHO  
Les Alternatifs  
Les Amis de la Commune  
de Paris  
Les Verts  
Ligue Communiste  
Révolutionnaire  
Ligue des Droits de l'Homme  
Lutte Ouvrière  
MAKI  
MIB  
MJCF  
MRAP  
Parti Communiste Français  
Ras l'Front  
SNESup  
Socialisme par en bas  
SOS Racisme  
SUD Culture  
SUD Education  
SUD PTT  
Syndicat de la Magistrature  
Syndicat journalistes SNJ/CGT  
UD/CGT Paris  
UNEF  
UNEF-ID

**TOUS A PARIS LE SAMEDI 11 MARS**

pour exiger  
la révision du procès raciste et truqué  
à l'issue duquel  
le journaliste noir américain **Mumia Abu-Jamal**  
a été condamné à mort.

## MANIFESTATION NATIONALE

Rendez-vous à 14 h 30  
**PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**



La manifestation  
empruntera  
les grands boulevards  
pour se rendre à  
l'Ambassade des  
Etats-Unis  
place de la Concorde



(\*) Comité de Soutien International  
à Mumia Abu-Jamal  
et aux Prisonniers Politiques  
aux Etats-Unis